



UNE ERREUR DE FRASER COULE LES NORDIQUES



L'attitude de Peter Stastny en dit long après le premier but du Canadien.

♦ La pire performance d'un arbitre dans les présentes séries, celle de Kerry Fraser, dont l'erreur a été reconnue par le vice-président de la Ligue nationale, Brian O'Neill, a contribué à la défaite de 3-2 des Nordiques, hier soir, au Forum, pour les placer face à l'élimination, demain soir au Colisée. Brian O'Neill a admis devant Marcel Aubut, hier soir, que «le but des Nordiques était bon et que l'arbitre avait eu tort...mais que l'erreur était humaine». Après cette défaite crève-coeur, les Fleurdelisés devront rebondir devant leurs partisans pour éviter que le Canadien les expédie en vacances. La tâche ne sera pas facile pour la troupe de Michel Bergeron car le Canadien a remporté ses trois derniers matches dont les deux disputés à Québec.

9 PAGES DE TEXTES ET PHOTOS SUR LES SÉRIES

Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, ailleurs partout, acceptons frais vives.

Composez un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

MERCREDI 29 AVRIL 1987 74 pages, 5 cahiers + 1 tabloid Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ QUÉBEC, 91^e année, no 120 Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c

Tassé *le Bourcier*

Comment investir si vous payez trop d'impôts

Tassé & Associés, Limitée (418) 647-1050

35¢

LE SALON DU LIVRE

«LA GENÈVE D'AMÉRIQUE»

♦ Vin d'honneur, canapés et petits fours. Le 16^e Salon international du livre de Québec, ouvert, hier soir, en bonne société, nous plonge non seulement dans la littérature, mais aussi dans la francophonie. Même que nous sommes sur la voie de devenir «la Genève d'Amérique».

par Anne-Marie VOISARD

C'est Gil Rémillard, ministre des Relations internationales qui l'a dit. Tout le monde a semblé d'accord, y compris Suzanne Duplessis, la députée de Louis-Hébert, qui à l'oeil, elle aussi, sur le Sommet de Québec. «Le rayonnement est inestimable», s'exclame-t-elle.

En tout cas, il ne faudrait pas s'imaginer que la francophonie, c'est juste «un vague à l'âme». Cette fois, c'est M. Rémillard qui reprend la parole. Non, il s'agit «d'une réalité bien concrète», c'est-à-dire «d'un espace que nous devons construire».

Anne Hébert

Pendant que présidait le ministre et que s'enchaînaient les discours de circonstance, il y avait, debout sur l'estrade d'honneur, perdue au milieu d'une cinquantaine de personnes, Anne Hébert, grande invitée du Salon du livre, qui a gardé silence. Peut-être préférerait-elle ainsi? On ne sait jamais ce que Suzanne Lapointe, l'animatrice qui a «un faible pour les renards argentés» aurait pu lui dire. Les cheveux gris, ceux, tout au moins, de Jean-Paul Morency, vice-président exécutif de la ville de Québec, ont impressionné la belle Suzanne.

Lire A-2, SALON DU LIVRE

Autres détails, C-9



Anne Hébert, grande invitée du Salon du livre, signant des autographes pour des visiteurs.

URGENCES: DES HÔPITAUX BLÂMÉS FONDS DÉTOURNÉS À D'AUTRES FINS

♦ Les directions générales de plusieurs hôpitaux ainsi que le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux (CRSSS) écoperaient des blâmes les plus sévères dans le rapport des députés Jean-Guy Lemieux et Michel Després, sur la situation dans les salles d'urgence de la région de Québec. C'est ce qu'a appris LE SOLEIL même s'il faudra attendre encore quelques jours avant que ce rapport ne soit rendu public.

par André FORGUES

Les députés libéraux de la région ont discuté de cette question pendant près de trois heures, hier matin. Ils ont finalement convenu de transmettre dès que possible copie du rapport à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, de la ren-

contrer à ce sujet quelques jours après et, ensuite seulement, de remettre le document d'une quinzaine de pages à la presse.

Les députés rejoints ont été fort discrets sur les recommandations avancées dans le rapport de MM. Lemieux et Després, sauf pour dire que son contenu et la décision de le rendre public ont fait consensus à leur réunion d'hier matin.

Toutefois, selon des informations obtenues par LE SOLEIL, ce rapport révélerait que plusieurs centres hospitaliers n'ont pas appliqué efficacement le plan de désengorgement des urgences de Mme Lavoie-Roux, rendu public il y a un peu plus d'un an.

Dans certains cas, des fonds débloqués pour répondre au problème d'engorgement des salles d'urgence

auraient été dépensés à d'autres fins. Par ailleurs, le rapport soulignerait qu'au moins un hôpital n'a toujours pas nommé un médecin coordonnateur à sa salle d'urgence. La création d'un tel poste dans chaque centre hospitalier était une des mesures du plan de Mme Lavoie-Roux.

Quant au CRSSS, il subirait les reproches des députés pour avoir mal contrôlé la gestion des budgets par les directions des hôpitaux.

Le président du caucus des députés libéraux de la région de Québec et député de Chauveau, M. Rémi Poulin, ne pouvait préciser, hier, quand le rapport sera rendu public. Il affichait cependant sa satisfaction face à la décision qui a été prise de remettre éventuellement le document à la presse.

Lire A-2, URGENCES



La Soleil, Yvon Mongrain

Le port du casque de sécurité sera obligatoire.

L'USAGE DES TOUT-TERRAIN RÉGLEMENTÉ

♦ L'usage des véhicules tout-terrain sera réglementé. Il faudra porter le casque de sécurité et les jeunes enfants devront s'abstenir. Tout le monde s'entend pour freiner ainsi les décès et blessures inutiles engendrés par ce sport. Le ministre des Transports aussi établira une réglementation à cet effet au cours des prochains mois.

par Robert FLEURY

Quatrimotos, trimotos, quatre-roues, quel que soit le nom qu'on leur donne, tout indique que ces véhicules tout-terrain seront réglementés d'ici la fin de l'été. C'est du moins ce que le cabinet du ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, a laissé entendre au SOLEIL.

Lire A-2, TOUT-TERRAIN

Autres détails aux pages D-4 et D-5

UN LOT DE \$25,000 DANS LA POUBELLE

♦ GANANOQUE (PC) — Rob Seal, 10 ans, et Jason Westwood, 9 ans, fouillaient dans les poubelles à la recherche de bouteilles d'eaux gazeuses qu'ils pourraient revendre, samedi, quand ils ont mis la main sur un vieux billet de la loterie ontarienne Tic-Tac-Toe.

Ils ont vérifié les X et les O et ont découvert que le billet de \$2 était gagnant d'un gros lot de \$25,000.

Lire A-2, POUBELLE

SOMMAIRE

Annonces classées.....	E-2 à E-10
Arts.....	C-6 à C-9
Bridge.....	E-6
Consommation.....	Cahier D
Crayons de soleil.....	C-5
Décès.....	E-11
Dossiers.....	B-5
Economie.....	C-1 à C-4
Editorial.....	B-4
Horoscope.....	E-5
Monde.....	E-1 et E-10 à E-12
Mots croisés.....	E-3
Mot mystère.....	E-4
Où aller à Québec.....	C-8
Patron.....	E-10
Régions.....	Cahier B
Télévision.....	C-6

METEO

Nuageux avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum de 8. Demain: nuageux.

Détails, page E-2

LE DROIT DE VETO: BOURASSA RECULE

♦ A la veille de la réunion du Lac Meech, le gouvernement Bourassa consent un repli majeur. Après avoir promis la récupération du droit de veto du Québec comme formule d'amendement de la constitution, il se contenterait maintenant d'un droit de veto sur les institutions et d'un droit de retrait (opting out) avec pleine compensation financière pour une province pour les compétences législatives.

Page A-4



LA BEUCE PRÊTE À RECEVOIR LE COMTE

♦ La table est mise, au presbytère de Saint-Joseph de Beauce, où logera, à compter d'aujourd'hui, jusqu'à vendredi, le comte de Paris, Henri, duc d'Orléans, à l'occasion du 250^e anniversaire de la Beauce. Le visiteur sera accueilli par le curé Fernand Cliche accompagné ci-dessus de sa ménagère Isabelle Maheu, à gauche, et de son aide Julienne Jacques. Le comte sera reçu comme un homme ordinaire et la nourriture qu'on lui servira sera typiquement canadienne. Notre journaliste Paul-Henri Drouin apporte plus de détails.

Page B-2

16^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

28 AVRIL AU 3 MAI 1987

CENTRE MUNICIPAL DES CONGRES

Un premier pas vers le sommet de la francophonie

Mardi ouverture à 19h00 et tous les jours de 12h00 à 20h00 sauf dimanche fermeture à 18h00



SOMMET DE QUÉBEC

Le plaisir de lire



SALON DU LIVRE

(suite de la première page)

Quoi qu'il en soit, tout de suite après les discours officiels, Anne Hébert s'est mêlée à la foule. Volontiers, elle a signé quelques autographes. Puis elle s'est retirée du côté des tables à café, tandis que dans la grande salle, Louise Doyon, lauréate du prix Robert-Cliche, pour son roman «Les Héritiers» n'avait pas fini d'affronter les photographes.

C'est Michel Champagne, président de la Société des écrivains canadiens, section de Québec, et président du jury pour le Robert-Cliche, qui a présenté la gagnante que tout le Québec connaissait déjà. Faute de suspense, M. Champagne s'est appliqué à présenter la Société des écrivains comme un «catalyseur entre le Salon du livre et Le Soleil». On sait que le quotidien offre une bourse de \$2,500 au premier lauréat. Les deuxième et troisième prix reçoivent chacun \$500 et \$300.

Les lauréats

Louise Doyon est heureuse, il va sans dire. L'absence remarquée de National, qui devait lui remettre un billet d'avion pour aller présenter son roman à Paris, n'a pas semblé ternir la joie que lui procure son «entrée dans le monde de la littérature». A côté de Louise Doyon, deux autres gagnants, dont les manuscrits ne sont pas publiés par Les Guinzes, du moins pour l'instant. Gilbert Dupuis, de Rimouski, remporte le 2e prix avec «La marcheuse». Michel Duchesne, de Bourcherville, se classe 3e, pour son roman «N'oubliez pas le code postal».

Michel Duchesne n'a que 19 ans. C'est un étudiant de cégep qui se déclare en «congé sabbatique». Il a voulu faire la preuve que tous

les jeunes ne font pas que perdre leur temps, comme le pensent les parents. Son livre est une chronique de la jeunesse. Ça lui permet de donner son point de vue sur la génération qui le précède. «Très conformiste», juge-t-il.

Les collégiens, comme Michel Duchesne, étaient minoritaires, hier soir. Conformistes ou pas (faut-il absolument trancher?), c'était plutôt les parents, parfois les grands-parents, qui occupaient nombreux la place. Les verres se vidaient bien. Les canapés et les petits fours s'envolaient rapidement. ●

Écrasée sous les roues du camion de son grand-père

Une fillette de trois ans a connu une mort affreuse, hier matin, écrasée par les roues d'un camion conduit par son grand-père, à Saint-Aimé-des-Lacs dans la circonscription de Charlevoix.

La tragédie s'est produite vers 11h, dans la cour du 64 de la rue Principale. La victime a été identifiée comme la petite Patricia, fille de M. et Mme Carol Tremblay.

L'enfant s'était rendue chez ses grands-parents, qui habitent juste en face de la maison des Tremblay, et jouait dans la cour. Son grand-père, à un moment, a déplacé un camion et, en effectuant la manoeuvre, n'a pas vu que la petite Patricia était derrière. ●

Révolution dans les écoles du Québec

La loi 101 incite 62 pour 100 des allophones à étudier en français

La loi 101 a révolutionné les écoles françaises du Québec: près des deux-tiers (62 pour 100) des jeunes provenant des communautés culturelles fréquentent actuellement ces institutions. Il s'agit là d'un revirement complet puisque 85 pour 100 de ces élèves étaient inscrits dans les écoles anglaises, à la fin des années 60.

par Lise LACHANCE

Voilà ce qu'affirme le Conseil de la langue française dans un rapport sur la place du français dans les écoles à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal.

Ce rapport a été rendu public dans la métropole, hier, en même temps qu'un avis à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Mme Lise Bacon, et que quatre autres études portant sur le même thème. Le tout représente plus de 1500 pages de texte!

Une progression continue

Cette année, l'ensemble du système scolaire public du Québec accueille 60,799 élèves dont la langue maternelle est ni le français ni l'anglais. Ce chiffre représente six pour 100 de sa clientèle. Or, 62 pour 100 de ces jeunes se trouvent dans des écoles francophones.

Cette proportion, qui a augmenté lentement au fil de l'évolution du Québec, a connu une véritable explosion depuis la proclamation de la loi 101.

En 1969, au moment de la première législation linguistique, seulement 14,9 pour 100 des enfants des Néo-Québécois fréquentaient les institutions de la majorité. Avec la loi 22, en 1973, ce taux a connu une hausse légère pour se situer à 18,6 pour 100. Lors de l'arrivée du PQ au pouvoir, en 1976, il atteignait 20,5 pour 100. Il avait fallu sept ans pour gagner moins de six points.

Grâce à l'adoption de la loi 101, un gain identique s'est effectué en un an. Et depuis, le mouvement poursuit sa courbe ascendante. Il se situe présentement à 62 pour 100.

Cependant, si on inclut dans les statistiques les jeunes allophones du secteur privé du Québec, dont 6,967 fréquentent les écoles françaises et 1,242 les écoles anglaises, la proportion d'allophones ayant opté pour des études en français grimpe à 65 pour 100.

Le coeur: Montréal

C'est dans l'île de Montréal, naturellement, que le renversement s'est surtout fait sentir.

En 1973, seulement 11 pour 100 des jeunes issus des groupes ethniques se retrouvaient dans les écoles françaises de la métropole, soit 5,710. En 1984, leur nombre est passé à 24,900, représentant plus de la moitié (51 pour 100) des effectifs scolaires allophones. Cette année, ils sont environ 30,000.

Cela explique pourquoi, dans les écoles de langue française de l'île de Montréal, un élève sur cinq provient des communautés culturelles. Si on considère plus particulièrement les institutions ayant pignon dans les quartiers à forte concentration ethnique, ce pourcentage fait un bond. À certains endroits, ce sont les francophones qui sont minoritaires dans leurs propres écoles.

«En 1984-1985, 35 pour 100 des écoles de langue française (105 écoles) avaient une proportion d'élèves allophones qui dépassait 20 pour 100, parfois 60 pour 100 des élèves, ont une langue maternelle différente de la langue d'enseignement», déclare le Conseil.

La Commission des écoles catholiques de Montréal évalue à 2,5 pour 100 par année l'augmentation de sa clientèle allophone. Donc, si la tendance actuelle se maintient, le pourcentage des élèves allophones atteindra rapidement le cap des 30 à 35 pour 100 dans les institutions scolaires du territoire montréalais.

Le nombre des allophones ne cesse de croître en importance mais aussi en diversité, souligne le Conseil. Près d'une trentaine de langues et plus de 70 pays sont représentés dans les écoles françaises «nouvelle vague» de la métropole.

Cette année, le groupe linguistique

le plus important n'est pas allophone mais anglophone. Il est constitué de 5,727 jeunes. Suivent, par ordre décroissant, les langues italienne (4,586), créole (4,277), espagnole (4,271), chinoise (2,920), portugaise (2,667), grecque (2,210), arabe (1,571), vietnamienne (779), polonaise (633). D'autres langues regroupent 5,716 élèves. Ainsi, pour l'année scolaire en cours, 35,357 non-francophones fréquentent les établissements de langue française de l'île de Montréal.

Parmi les différents groupes ethniques, les Italiens semblent les plus nombreux à fréquenter l'école française. Mais la réalité est tout autre. Car s'ils sont 4,586 dans le secteur français, ce chiffre ne représente que 29,2 pour 100 de tous les élèves italiens de Montréal. La très grande majorité, donc, a opté pour le système anglais.

Chez les Grecs, le pourcentage de jeunes inscrits en français s'élève à 45,4 pour 100.

À noter le changement de cap de la communauté chinoise, qui a toujours été associée aux anglophones. Avec l'arrivée d'une nouvelle immigration en provenance du Sud-Est asiatique, ces dernières années, la communauté chinoise a vécu des changements sociodémographiques qui se traduisent notamment par l'intégration à la majorité francophone. ●

Voir DOSSIER p. B-5

URGENCES

(suite de la première page)

Quant aux auteurs du document, les députés de Vanier, M. Jean-Guy Lemieux, et de Limoilou, M. Michel Després, ils ont tous deux souligné au SOLEIL que leur rapport présente son analyse et ses recommandations de façon très directe. «Vous allez voir que c'est clair, concis et direct», a affirmé M. Després.

M. Lemieux reconnaît d'ailleurs que certains passages du rapport ont pu sembler trop directs de l'avis de certains de ses collègues mais que tous ont finalement accepté de le publier sans modification. Seules quelques informations, portant sur des «détails mineurs» concernant deux institutions, précise M. Després, devaient être ajoutées au texte avant qu'il ne soit remis à la ministre, vraisemblablement aujourd'hui.

À propos de la discussion d'hier, M. Lemieux parle d'une «analyse en profondeur» du rapport et d'une «foule de questions» qui ont été soulevées par les députés. Interrogé à ce sujet, le député explique qu'il ne faut pas en conclure que le document contient des blâmes adressés à la ministre, blâmes dont la publication aurait pu susciter des réticences chez certains députés.

M. Lemieux se limite à expliquer qu'il y a des aspects du rapport qui font état de problèmes qui ne dépendent pas nécessairement de la ministre. D'une manière générale, le député explique que, «ce que l'on pense, c'est que la culture médicale et la mentalité doivent peut-être changer».

Peu de moyens

Soulignant que ce rapport n'est que l'oeuvre de deux députés travaillant sans équipe de recherche, M. Lemieux prévient que des questions y sont soulevées auxquelles il reviendra sans doute plutôt à la commission Rochon de répondre.

«N'importe qui peut nous planter par après», souligne M. Lemieux. Nous dire, écoutez, vous ne connaissez rien les petits gars. Nous, on a dit ce que nous avons constaté et l'ensemble des députés ont dit: nous, on considère que vous avez raison».

Le document contient quatre parties, précise M. Lemieux, soit l'analyse du plan de désengorgement de Mme Lavoie-Roux, l'énumération de constatations générales, l'étude cas par cas des situations et, finalement, les considérations et recommandations, qui sont au nombre de 17. ●

TOUT-TERRAIN

(suite de la première page)

Hier matin, à Saint-Joseph de Beauce, ils étaient nombreux les intervenants à souhaiter une réglementation de la part du ministère des Transports pour civiliser la pratique de ce sport, comme on l'a fait il y a 20 ans avec la domestication de la motoneige.

Union des producteurs agricoles, Centres locaux de services communautaires, Départements de santé communautaires, Fédération de motocyclistes, tous réclament en effet une réglementation qui mettra fin aux milliers d'accidents avec blessés qui affligent les Québécois qui s'adonnent à ce sport.

Ces organismes, l'UPA et la fédération des motocyclistes en tête, réclamaient depuis déjà plusieurs années que l'on mette de l'ordre dans cette discipline et participaient, de concert avec divers autres intervenants de l'industrie, à des comités d'étude sur le sujet. Or ni la Régie d'assurance automobile ni le ministère des Transports ne

voulaient prendre l'initiative de formuler une réglementation qui aurait forcé de passer à travers le processus législatif.

Pour le ministre des Transports toutefois, cette réglementation s'inscrirait dans le cadre général de la refonte du code de la route et des objectifs de sécurité routière qu'il juge prioritaires, et la réglementation proposée irait dans le sens proposé par les organismes sans toutefois aller jusqu'à exiger des sentiers spécifiques pour la pratique de ce sport.

On s'affairerait actuellement à mettre la dernière main à la rédaction de la réglementation que l'on souhaite voir adopter au cours des prochains mois par le conseil des ministres.

«Il est évident que le port du casque ou de vêtements protecteurs adéquats ainsi que la pratique de ce sport par de jeunes enfants seront inclus dans la réglementation», de confirmer un porte-parole du cabinet du ministre. ●

POUBELLE

(suite de la première page)

«Ils sont arrivés à la maison en répétant qu'ils avaient un billet gagnant de \$25,000. Je leur ai dit: «Montrez-moi ce billet». C'était un vrai rêve. On pouvait difficilement croire que quelqu'un ait pu le jeter», a déclaré le père de Jason, M. Greg Westwood.

Les parents des deux garçons ont décidé que chacun aurait une moitié du lot. De plus, chacun a eu droit à un présent qu'il désirait ardemment et le reste est allé dans un compte en fidéicommissaire à son nom.

M. Lyle White, propriétaire d'un dépanneur, a déclaré que le numéro

d'identification sur le billet indiquait que ce dernier avait été acheté à son commerce. «Quelqu'un a gratté et ne s'est pas rendu compte qu'il avait un billet gagnant».

L'Ontario Lottery Corp. avait émis le «gratteur». ●

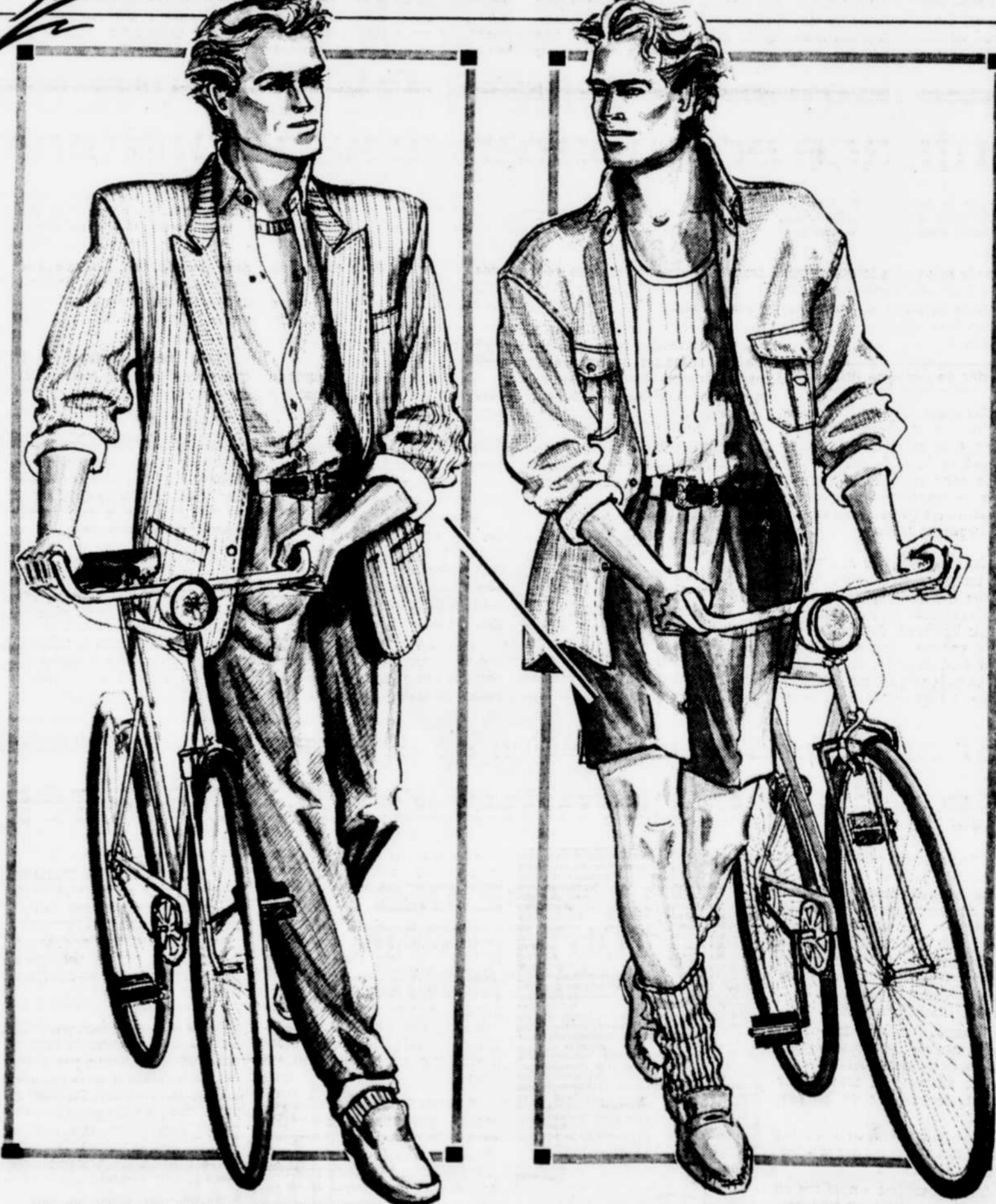
LA QUOTIDIENNE

tirage du 28 avril

6-0-6

8-4-0-1

LE 31 POUR HOMME



LE BLAZER EN COTON POIDS-PLUME

Il suggère la détente, les bons moments entre amis, sur la terrasse, en randonnée... il a la forme du blazer et vous habille pourtant sans rigidité ni conformisme... il est ultra-souple dans un coton à fines rayures tissées en pointille, il est bien épaulé avec un long revers se boutonnant juste sous la taille, il se porte sur notre jean délavé avec plis à 70.00 offert en rayures marines sur fond blanc ou en uni blanc, turquoise, menthe. 55.00

LA CHEMISE EN COTON CHAMBRAY 29.95

fin de semaine et moments de détente, grande chemise ample, carrée, ultra-souple en pur coton chambray à porter sur la peau ou en superposition, sur tous vos tee-shirts, toutes les coutures sont doublées, les poches découpées pleines de petits détails, les boutons en corne, bleu chambray g. lg. rég. 40.00 montée ici sur carissole perry Ellis 14.00 et short en coton 40.00

la maison

simons

PLACE STE FOY

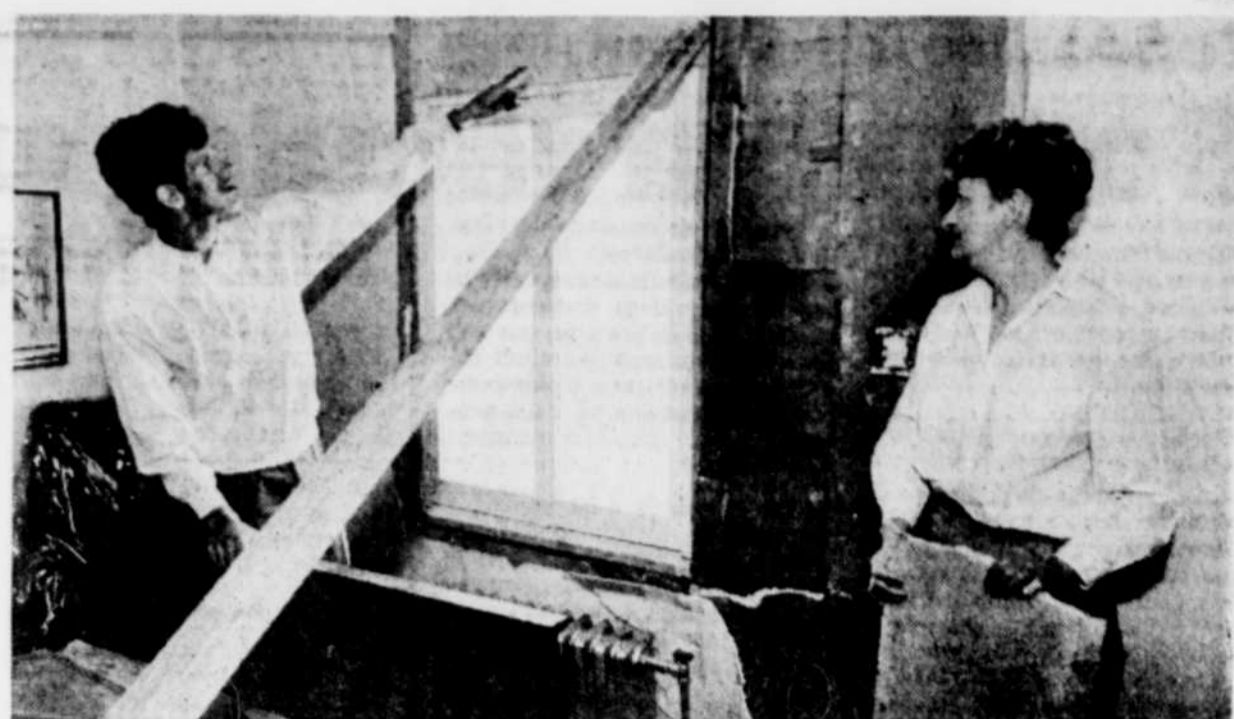
GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

nos trois magasins sont ouverts du lundi au mercredi de 9.30 hres à 17.30 hres le jeudi, vendredi de 9.30 hres à 21 hres et le samedi de 9.30 hres à 17 hres



Il a fallu plus de trois quarts d'heure pour que les policiers de l'Ancienne-Lorette et de Sainte-Foy réussissent à sortir le corps de la victime.



Mme Marie-Claire Côté et son fils Martin avaient encore peine à croire, hier, qu'une voiture ait pu faire autant de dégâts.

Le spectaculaire accident à l'Ancienne-Lorette

La famille a cru à un tremblement de terre

«Ça n'est pas tous les jours qu'un poteau de téléphone atterrit dans votre salon et qu'une voiture vient heurter la fenêtre de la chambre à coucher. Les occupants de la maison située au coin des rues Notre-Dame et Saint-Paul, à l'Ancienne-Lorette, ont donc toutes les raisons de dire que quand ça s'est produit, ils croyaient qu'un tremblement de terre se produisait, que la fin du monde était arrivée.

par Michel TRUCHON

«Les secondes ont été longues, on est venu au bord de la panique», raconte Mme Marie-Claire Côté, qui se trouvait dans la cuisine au moment où l'accident s'est produit, un peu après minuit, lundi soir. Son

époux, M. Jean-Marie Côté, lui, venait tout juste d'aller au lit.

«On a été chanceux!», renchérit leur fils Martin, qui était retourné à table tout juste après s'être levé pour fermer l'appareil de télévision et qui n'en croyait pas ses yeux quand, après le fracas, il a vu un enjoliveur de roue rouler à côté de lui. «C'est comme si la maison avait été poussée par un bulldozer», ajoute le jeune homme.

Quand les représentants du SOLEIL ont rencontré les membres de la famille Côté, hier après-midi, le père était absent, retenu par son travail. Mais son épouse et son fils n'ont pas d'hésitation à affirmer que c'est lui qui l'a échappé la plus belle. M. Côté venait en effet de sortir du salon, où il avait passé une partie de la soirée à regarder un

match de hockey, pour aller se coucher.

Son épouse raconte que le morceau de poteau qui est entré par la porte du salon a frôlé la chaise berçante qu'il occupait. En outre, un morceau de cadre de porte a volé à travers le salon. Et M. Côté était au lit quand la voiture a percuté le mur, juste devant la fenêtre de la chambre, recevant une pluie de débris, sans, heureusement, être blessé. Le mur de pierre a été enfoncé, des meubles ont été renversés.

Ce petit enfer est le résultat d'un accident de la circulation quand une voiture dévalant la rue Notre-Dame à toute allure a heurté le poteau, le coupant net et en projetant une partie dans la maison. Le véhicule a arraché un gros morceau

de chaîne de trottoir puis a littéralement volé, arrachant un poteau de galerie avant de sauter par-dessus celle-ci et s'arrêtant contre le mur de pierre.

Le conducteur, M. Jean-Louis Drolet, âgé de 45 ans et domicilié rue de la Colline, à deux pas de là, est mort un peu plus tard à l'hôpital des suites d'une fracture de la colonne cervicale. Il a fallu près de trois quarts d'heure pour que les policiers de l'Ancienne-Lorette, qui avaient fait appel à leurs confrères de Sainte-Foy avec leur équipement de désincarcération, parviennent à sortir la victime des débris de la vieille Datsun 510.

L'enquête n'a pas permis de trouver la moindre trace de frein. L'agent André Giroux, chargé du

dossier, note d'ailleurs qu'à la vitesse où devait rouler la voiture, il était impossible que son conducteur parvienne à négocier le virage. L'accident n'a pas eu de témoin direct.

«On ne riait pas...»

Si les Côté, après une matinée de repos, étaient un peu plus enclins à parler de l'affaire, hier après-midi, ils admettent que quand les incidents se sont produits, ils étaient loin de trouver ça drôle. «J'étais dépassée par les événements, j'allais et je venais dans la cuisine, je ne savais plus quoi faire. Je n'ai même pas eu la curiosité d'aller voir la voiture sur la galerie», raconte Mme Côté.

Selon elle, le bruit a été terrible, une succession de détonations et de craquements, et en plus une

fumée noire a envahi la maison. L'édifice de deux étages est la propriété du frère de Mme Côté, M. Dominique Paquet, et abrite également un magasin de meubles et d'appareils électriques.

«Heureusement que c'est une bonne vieille maison cinquantenaire solide, avec un mur de pierre. Mon père avait voulu, pendant un temps, faire enlever le poteau en face de l'entrée, mais heureusement qu'il est resté en place, sans quoi l'auto entrerait dans la maison...» dit Mme Côté.

Les Côté occupaient temporairement la maison familiale en attendant que les réparations à leur autre propriété soient terminées. Ils devaient déménager cette semaine. Sommairement, les dégâts dépassent les \$20,000.●

Enfance en apparence sans histoire pour les victimes d'abus sexuels

«Je suis venue ici parce que j'ai été abusée sexuellement. Je voudrais savoir si d'autres personnes sont ici pour les mêmes raisons...»

textes de Ghislaine RHEAULT

Cet appel, lancé lundi à Folie-Culture, par une femme venue assister à la projection du vidéo «Quand se brise le silence» est resté sans réponse. Personne parmi la trentaine de personnes présentes n'a pu ou n'a su attraper la perche tendue.

On venait de voir et d'entendre sur grand écran, Nita, Barbara, des femmes d'âge mûr débaltant les secrets qui les étouffaient depuis l'enfance. Comme une famille entière, une mère, trois filles dont deux ont été victimes d'abus de la part de leur père. Parvenues à l'âge adulte, elles se re-

trouvent autour de la table de la cuisine et font éclater leur colère et leur chagrin.

Leur récit se fonde avec des photos de familles prise au cours de ces enfances en apparence «sans histoire». Il est ponctué d'images tirées de dessins d'enfants: des personnages sans bouche, au sexe barbouillé, des enfants emmurés, au centre d'un labyrinthe.

Ce vidéo de Thérèse Tollini a été présenté au festival des films de femmes de Créteil, en France, l'année dernière.

Nita a été abusée par son père et son frère. De l'âge de un an à dix ans. Barbara, par le fils d'une amie de sa mère, qui avait 17 ans.

«Quand on était malade, on allait quand même à l'école, disent les deux filles de la famille Laverne. On était en sécurité.» Deux des trois filles ont été agressées par leur père durant plusieurs an-

nées. Entre ces deux et la troisième, l'agressivité s'est installée: «Je me sentais exclue», dit la troisième, «Je ne recevais pas les cadeaux dont ses soeurs étaient gratifiées.

Le film parle des stratégies de survie des enfants: «On s'est fait mal en essayant de survivre», dit l'une des soeurs Laverne.

Nita, une autre victime, se blessait en glissant sur des pentes rocheuses. «Je voulais extérioriser le mal qu'on me faisait.»

Pendant des années, elle a dessiné le mot fleur représentant la tapisserie de sa chambre d'enfant. À l'âge adulte, elle s'est rappelé qu'elle répétait sans cesse ce mot pendant les agressions.

Les pères

Quatre-vingt seize pour 100 des abus sexuels sont commis par des hommes, raconte ce vidéo. Les pères apparaissent petit à petit

dans le vidéo: l'un d'entre eux témoigne, sous le couvert de l'anonymat. «Je dérivais, me sentais indigne (...). En abusant de ma fille, je me sentais fort.»

Leur image correspond à ce que nous disent les statistiques. La majorité des abuseurs ont été eux-mêmes victimes d'abus dans leur enfance.

Le film explique comment le garçon-victime devient agresseur. Tabassé, il s'identifie à la force de l'agresseur. Incapable de traduire ses émotions, ils se sert de son instinct sexuel pour dominer.

Il présente aussi un thérapeute d'enfants violentés, lui-même victime d'abus de la part de ses frères adoptifs. «Aujourd'hui encore, j'ai du mal à en parler», dit-il, traduisant la difficulté immense qu'ont les victimes d'abus à se délivrer en brisant le silence.●

951 cas signalés dans la région en neuf mois

Le silence commence à se briser

«En neuf mois seulement, d'avril 1986 à janvier 1987, 951 cas d'abus sexuels présentant des degrés de gravité variés ont été signalés à la Protection de la jeunesse de la région administrative de Québec. On a dénombré 195 signalements d'inceste, 85 cas d'abus venant de membres de la famille (oncle, grand-père etc).

Soixante-dix-neuf autres cas signalés mettaient en cause des personnes en autorité auprès des enfants: animateur, travailleur social, entraîneur de hockey, curé...

Cent-quatre-vingt-six autres cas mettent en cause des proches, comme des voisins.

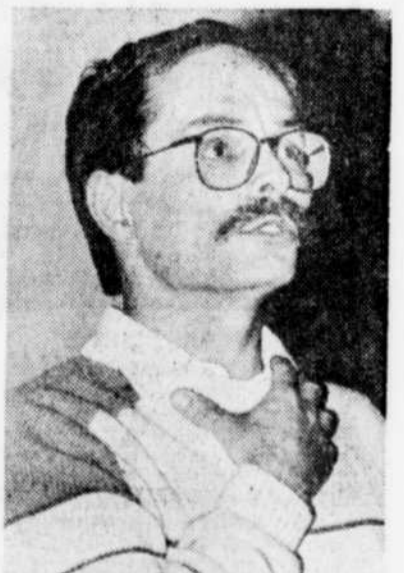
L'enfant victime a neuf ans en moyenne. Les gestes ont été toutefois posés avant cet âge. Ce sont en majorité des filles.

Ces chiffres ont été livrés, lundi, lors du festival Folie/Culture, par Gilles Gonthier, qui s'occupe des signalements d'abus à la Protection de la jeunesse. On y projeta un document américain intitulé «Quand se brise le silence».

L'importance de ce phénomène est tel, qu'il représente près de 25 pour 100 de tous les cas traités par la Protection de la jeunesse de la région. En effet, le nombre de signalements s'est élevé à 4 288 durant cette période.

Le silence brisé

Certes, le phénomène des abus commis contre les enfants ne date pas d'hier. Mais les signalements



Gilles Gonthier s'occupe des signalements d'abus à la Protection de la jeunesse.

sont de plus en plus nombreux maintenant qu'on a commencé à «briser le silence». Ils se font de plus en plus tôt. Gonthier indique notamment que les appels à l'aide d'enfants victimes ou de parents commettant ces abus, ont augmenté l'année dernière, à la suite de la publication d'une série d'articles dans LE SOLEIL.

Dans la région de la Beauce, les signalements d'enfants victimes d'abus ont augmenté de 500 pour 100, après une période intensive d'information menée auprès des enseignants du primaire et du secondaire raconte M. Gonthier.

Mais il arrive encore trop souvent que les proches, parents ou enseignants, doutent du témoignage des enfants.

Vingt-trois enfants d'une garderie ont été l'objet d'attouchements de la part d'un moniteur dans la région. Sept enfants les plus touchés ont gardé le secret pendant quatre ou six mois. Une fois les gestes dénoncés, certains parents se refusaient encore à admettre que leur enfant avait été abusé.

Il est arrivé aussi que les services de protection dans la région errent, en doutant du témoignage d'enfants. Il arrive aussi que la mère se range du côté du concubin abuseur. «On se trouve alors devant un scénario fort compliqué. On doit retirer l'enfant pour le protéger et on n'arrive pas toujours à établir une preuve», dit M. Gonthier.

Il évoque aussi le risque de voir l'enfant se replier si on le renvoie d'un «intervenant» à l'autre: professeur, psychologue, travailleur social. L'enfant a parfois rencontré quatre ou cinq personnes avant d'aboutir à nos services, regrette-t-il.

M. Gonthier cite des cas troublants de divulgation accidentelle d'abus: une enfant de quatre ans souffrant d'infection vaginale, chez qui on a découvert une gonorrhée. Le cas d'un père ayant déposé une plainte dénonçant une agression contre son fils alors qu'il en était l'auteur.

Thérapies

À la direction de la Protection de la jeunesse, on favorise ici une approche thérapeutique qui rejoint tous les acteurs et prend des formes diverses: traitements individuels et de groupe, thérapie de couple, thérapie sexuelle et familiale.

Tous les cas ne font pas l'objet d'accusation en vertu du code pénal, mais on n'hésite pas à aller devant le tribunal de la jeunesse, précise M. Gonthier. On peut imposer ainsi toute la gamme de thérapies disponibles aux victimes comme aux responsables. Sans l'intervention du tribunal, certains adultes peuvent croire qu'au bout de trois mois, six mois, le problème est réglé, alors qu'il n'en est rien, dit M. Gonthier. Il est souvent utile que le père sente qu'il a une épée de Damoclès au-dessus de la tête s'il ne se soumet pas à la thérapie.

Les rôles

M. Gonthier souhaite que les changements dans les rôles traditionnellement attribués dans la famille, dans une société plus ouverte, contribuent à diminuer les abus. «Il est démontré, dit-il, que dans la majorité des cas, le lien entre le parent abuseur (le père, dans la majorité des cas) et l'enfant n'a pas été établi. Le père n'investissait pas suffisamment dans ses relations avec ses enfants.»●

Problèmes psychologiques des jeunes

Des ressources peu adéquates au Cégep de Sainte-Foy

«Crampez-vous à la vie!»

Voilà résumé, en cinq mots, le cri du coeur de M. Denys Larose, directeur des affaires étudiantes et communautaires au Cégep de Sainte-Foy, au lendemain du geste de détresse posé par une élève qui s'est enlevée la vie par immolation, lundi.

par Jean-Claude RIVARD

C'est l'appel d'un éducateur à des jeunes de partout qui, sous le coup de problèmes passagers, sont exposés à vouloir en finir avec l'existence, à moins qu'ils ne s'accrochent avec fermeté aux parents, amis, confrères de classe, personnes ressources, professeurs, activités socio-culturelles et sportives, services d'encadrement pédagogique, de support moral et de soutien matériel.

Le cégep intervient

Dans un communiqué qu'il diffuse aujourd'hui même, le directeur-général du cégep, M. Jean-Noël Tremblay, affirme que c'est avec consternation et regret que son institution a pris connaissance du geste de détresse posé par une élève, lundi.

«Pour ses parents, ses amis, ses professeurs, pour ceux qui l'ont côtoyée récemment et ont tenté de lui venir en aide, pour nous tous, cette mort constitue un événement bouleversant», écrit-il.

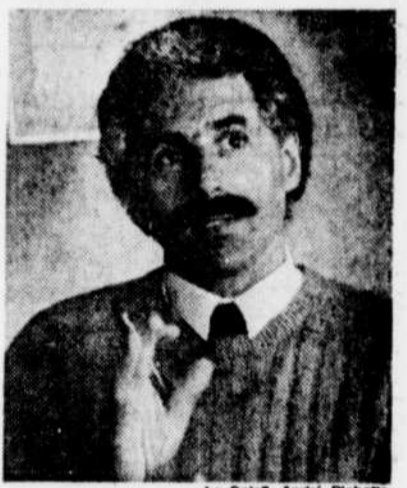
«Le suicide demeure difficile à comprendre et difficile à accepter. Parce que nous sommes tous atteints, individuellement ou collectivement, il nous semble important, dans un premier temps, de partager entre les émotions, les réactions et les questionnements que cette tragédie suscite.

«Le collège fera parvenir ses témoignages de sympathie à la famille et vous fera connaître les suites qu'il veut donner à l'événement», poursuit M. Tremblay.

Manque de ressources

Au Cégep de Sainte-Foy, une psychologue à mi-temps, secondée par les trois ou quatre infirmières du service de santé, ont actuellement du mal à suffire à la tâche, auprès de plus de 5,000 élèves. M. Larose le reconnaît volontiers.

Par ailleurs, l'envergure des problèmes vécus par les 17-20 ans est insoupçonnée: enfances malheureuses, difficultés d'adaptation au cégep, éclatement de la cellule familiale, peines d'amour, deuils de parents et d'amis, stress et nervosité, timidité et incompréhension, insécurité, difficulté à se faire accepter, problèmes financiers, rupture avec la famille, drogue, alcoolisme, maladies transmises sexuellement, grossesses non désirées, avortements, etc...●



Denys Larose, directeur des affaires étudiantes au Cégep de Sainte-Foy.

«Le cégep ne réglerait pas tous ces problèmes, même avec 20 psychologues», dit-il.

Sans ressources adéquates, le collège hérite, à vrai dire, de responsabilités qui relèvent du ministère des Affaires sociales. «Si un jeune se casse une jambe en jouant au hockey, on le fait soigner à l'hôpital mais s'il est blessé mentalement ou psychologiquement, il faut tout faire», déplore-t-il.

Les moyens du bord

C'est donc avec les moyens du bord, en pleine période de restrictions budgétaires, que la direction du collège a demandé aux conseillers et aux 500 professeurs une écoute particulièrement attentive aux problèmes des jeunes, rapporte M. Larose. On y organise cliniques, semaines thématiques, expositions, séances de dynamique de groupe et rencontres diverses pour les sensibiliser à des réalités qui les préoccupent et les aider à trouver des solutions à leurs problèmes. Les services de soutien pédagogique et d'aide financière sont invités à une vigilance particulière.

On insiste sur l'engagement des jeunes dans des activités socio-culturelles et sportives, sur une participation sociale: ce sont des planches de salut, affirme M. Larose. Tout est d'ordre préventif.

«Il faut éviter que s'aggrave l'héritage parfois lourd de nos jeunes.»

Pour répondre aux besoins ponctuels, existe, notamment, le service d'entraide «Mûrir ensemble», un service d'écoute téléphonique (683-1790) patronné par l'Association canadienne pour la Santé mentale.

Avec ces moyens du bord, le Cégep de Sainte-Foy croit pouvoir rejoindre et aider de façon efficace plus des deux tiers de ses élèves en difficulté. Restent malheureusement les autres: environ 30 sur 100!●

Rencontre des premiers ministres sur la réforme constitutionnelle

Bourassa recule sur le droit de veto...

Le gouvernement du Québec se donne jusqu'en novembre ou décembre prochain pour en venir à un accord constitutionnel. Si l'opération en cours échoue, le dossier restera ensuite fermé pour plusieurs années.

Après avoir promis la récupération du droit de veto du Québec comme formule d'amendement de la constitution, il se contenterait maintenant d'un droit de veto sur les institutions et d'un droit de retrait (opting out) avec pleine compensation financière pour une province pour les compétences législatives.

réussite de cette tentative d'adhésion du Québec à l'accord constitutionnel.

«Ce sera difficile, dit-il, mais il y a place pour un certain optimisme. On a une marge de manoeuvre, mais elle est mince, a-t-il ajouté après avoir martelé que les conditions posées par son gouvernement sont «intouchables.»

Meech. Les premiers ministres s'entendent sur des grands principes et une conférence constitutionnelle en bonne et due forme est convoquée vers la mi-juin pour finaliser l'entente.

Le Québec désire l'adoption d'une toute nouvelle loi constitutionnelle. Le processus suppose aussi l'adoption dans chacune des assemblées législatives du pays d'une résolution à cet effet.

textes de J. Jacques SAMSON

Les membres de la délégation du Québec qui accompagneront M. Robert Bourassa à la réunion du Lac Meech, demain, ont rencontré la presse, hier, pour expliquer longuement les conditions posées par le Québec et faire le point sur les discussions récentes avec les partenaires fédéral et provinciaux.

Les provinces sont profondément attachées au principe de l'égalité de tous les partenaires dans la confédération et ne veulent rien entendre d'un droit de veto direct ou déguisé, pour l'une d'entre elles, a-t-on dû se résigner à accepter.



Le Soleil, André Pichette
Robert Bourassa consent un repli majeur par rapport à son discours politique des dernières années.

La délégation du Québec au Lac Meech soutient chercher de bonne foi un accord, pendant que le momentum est bon et que la conjoncture politique est favorable. «C'est évident qu'on veut signer. Je veux que ce soit clair! On a fait tout ce qu'on devait pour arriver à des résultats compatibles avec les droits historiques du Québec», a rétorqué vigoureusement un membre du gouvernement en réponse à des questions sur les avantages indéniables de la situation actuelle.

Où les participants voient la nécessité de poursuivre leurs échanges, de façon informelle, dans environ trois semaines.

Les porte-parole du Québec ont répété plusieurs fois hier qu'ils ne se rendent pas à Ottawa en «quête» ou en «quémadeurs». La situation actuelle n'a pas été voulue par ce gouvernement, rappelle-t-on. Il n'y aura pas d'entente à rabais. S'il est impossible de faire un consensus, on se reverra plus tard...

Le gouvernement Bourassa consent un repli majeur par rapport à son discours politique des dernières années.

Le ministre provincial délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard, a par ailleurs montré un optimisme très réservé sur les chances de

Trois possibilités sont cernées sur l'issue de la rencontre du Lac

Si les premiers ministres s'engagent vers une conférence constitutionnelle solennelle à l'été, une commission parlementaire devra auparavant être tenue au Québec pour étudier les conditions posées par le gouvernement Bourassa ou les offres d'Ottawa et entendre des intervenants de différents milieux.

L'Alberta tient à une réforme du Sénat; Terre-Neuve, à de nouvelles modalités sur les pêches. Si l'on peut régler le cas du Québec dans une première ronde de négociations, une seconde ronde suivrait pour continuer la réforme constitutionnelle.

INVITATION

AMI inc.

vous invite à une soirée d'information sur les derniers développements dans le domaine de la gestion informatisée et des caisses électroniques.

Monsieur Marc PILON de AMI inc. fera une démonstration du système R.S.I. qui permet entre autres :

- le contrôle des points de vente,
- la gestion des stocks et des commandes,
- la communication entre magasins,
- la facturation informatisée,
- la mise à jour permanente des inventaires,
- l'utilisation de lecteurs optiques,
- le suivi des dossiers-clients, sans obligation de votre part.

Quand ? Tous les mercredis de mai, à 20 h.
Ou ?
2323, boul. du Versant-Nord, local 200, Québec
Sur réservation : Claude LEMAY au 681-1054

À quelques heures de la réunion au Lac Meech D'importants problèmes subsistent

Plusieurs problèmes importants subsistent, à 48 heures du début de la réunion des premiers ministres, au Lac Meech, pour vérifier la possibilité d'en venir à un nouvel arrangement constitutionnel.

pourparlers progressent bien en ce sens.

Le point central des discussions était la réclamation de M. Bourassa d'un droit de veto pour le Québec. Il avait ensuite suggéré, à Edmonton, l'été dernier, une formule exigeant l'appui de 7 provinces totalisant 75 pour 100 de la population.

progresseraient bien dans ce dossier.

Le Québec veut faire inscrire dans le premier article de la future loi constitutionnelle qu'il forme une société distincte. Ottawa et les provinces acceptent mais sans y rattacher les pouvoirs juridiques qui concrétiseraient ce fait. Il y a un problème majeur à ce niveau.

Le Québec compte 26 pour 100 de la population totale du Canada, ce qui équivaut à une sorte de veto, disait le premier ministre. Il s'agissait d'ajouter une clause spécifiant que même si ce pourcentage chutait dans les années à venir, en bas du 26 pour 100, le Québec gardait le pouvoir consenti au moment de la signature.

M. Mulroney propose une formule prévoyant l'accord de sept provinces représentant 80 pour 100 de la population mais sans cette clause pour sceller le droit du Québec, ce qui est jugé inacceptable.

Le pouvoir de dépenser

Enfin, le gouvernement Bourassa veut limiter le pouvoir de dépenser du fédéral dans des domaines qui ne relèvent pas de sa juridiction. Il propose que l'accord de sept provinces totalisant 50 pour 100 de la population du Canada soit obtenu pour qu'Ottawa enclenche un programme dans un de ces champs d'activités. Les autres provinces pourraient se prévaloir de leur droit de retrait avec une compensation financière.

Prix en vigueur jusqu'au 5 mai 1987

Le plus grand choix de **FENÊTRES** en inventaire à Québec

En voici 2 exemples:

- 3 pi x 2 pi VINYLE BRUN 49⁹⁵\$
- 4 pi x 2 pi VINYLE BRUN 59⁹⁵\$

Demandez notre carte de crédit

PORTE-PATIO 6 pi Seulement 399⁹⁵\$

COUVRE-PLANCHERS Sans cirage Prix à compter de 3⁹⁹\$

SOFFITE ÉMAILLÉ Blanc, brun 12 po x 16 pi Spécial 11²⁹\$ le morceau

ÉPINETTE Belle qualité 2 po x 3 po x 8 pi 49¢ 2 po x 4 po x 8 pi 89¢ 1 po x 3 po 05¢ pi lin

PEINTURE Latex semi-lustre ou Peinture grise pour plancher 12⁹⁹\$ le 4 litres

Revêtement COLORLOK Blanc 9 po 57⁰⁰\$ la toise (Légères imperfections)

CIMENT/SABLE Sac de 30 kilos Spécial 3⁰⁹\$

MORTIER/SABLE Sac de 30 kilos Spécial 3⁰⁹\$

TONDEUSE LAWNFLITE Moteur: 3 1/2 H.P. Modèle: 116.190.500 SPÉCIAL 199⁹⁵\$

Ensemble de PORTES PANORAMIQUES Comprend: 2 portes centre solide, cadre 7 1/4 po SPÉCIAL 159⁰⁰\$ l'ensemble

TUILE POUR PATIO Spécial 18 po x 18 po 1⁶⁹\$ Spécial 24 po x 24 po 3³⁹\$

BALAI À FEUILLES Avec ressorts Modèle robuste SPÉCIAL 5⁵⁹\$

TERRE NOIRE le sac de 35 litres 1⁹⁹\$

FUMIER DE MOUTON le sac de 35 litres 1⁹⁹\$

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

Payez et emportez!

1177 boul. Pie XI Val-Belair • Téléphone: 842-1911

LE SOLEIL
STEINBERG et
AM-128
vous invitent à participer au

concours PARIS.. SOLEIL

du 31 mars au 30 mai

À GAGNER: un séjour de deux semaines À PARIS pour deux personnes

comprenant: transport aérien, hébergement, location d'une voiture Renault et 1 280\$ d'argent de poche.

Une valeur de 4 800\$!

COMMENT PARTICIPER:
Faire parvenir le coupon de participation ci-dessous, à l'adresse indiquée ou le déposer chez un des marchands participants Steinberg. Parmi tous les coupons reçus, un nom sera tiré au sort chaque samedi, du 11 avril au 30 mai, au cours de l'émission "Parlons Voyages" diffusée sur les ondes de la station radiophonique AM-128. Ainsi, huit personnes seront éligibles au tirage du voyage à Paris, le 30 mai.

De plus, chaque jour du lundi au vendredi, entre le 6 avril et le 30 mai, huit noms seront choisis au hasard parmi les courriers reçus. La personne dont le nom sera mentionné sur les ondes aura 128 minutes pour communiquer avec la station radiophonique et deviendra éligible au tirage QUOTIDIEN d'un bon d'achat d'épicerie de 128\$. Aussi, trois sacs de voyage d'une valeur de 10\$ chacun seront attribués au hasard chaque jour.

RÈGLEMENTS:
Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été défrayés par AM-128.
Les règlements sont disponibles à la station radiophonique AM-128.

COUPON DE PARTICIPATION
Faire parvenir à: **CONCOURS PARIS-SOLEIL** ou déposer chez Steinberg
AM-128
800, Place d'Youville, 21e étage, Québec, Qué. G1R 4W7
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TÉL.: (Rés.) _____ (Bur.) _____

Une collaboration

LE SOLEIL AM-128 STEINBERG CLUB VOYAGES LANGUEUR ET JOHAN

Adhésion du Québec à la Constitution canadienne Aucun problème insoluble selon Ottawa

OTTAWA—Malgré les difficultés soulevées par chacune des cinq conditions du premier ministre Robert Bourassa, il ne reste aucun problème insoluble pour l'adhésion du Québec à la Constitution canadienne.

par Pierre-Paul NOREAU

Ce bilan a été dressé hier, lors d'une séance d'information, par un haut-fonctionnaire du gouvernement fédéral directement associé aux négociations constitution-

nelles. Il prend évidemment une signification toute particulière dans le contexte où, en même temps à Québec, le ministre Gil Rémillard évoquait publiquement la possibilité de laisser tomber la demande pour un droit de veto général.

Selon le représentant fédéral, le combinaison de tous les éléments de la proposition du gouvernement conservateur fournit au Québec la protection qu'il recherche.

Même si le gouvernement québécois n'a pas vraiment fait connaître publiquement les exigences pré-

cises reliées à chacune de ses conditions, on estime à Ottawa que la proposition fédérale est proche du programme électoral du Parti libéral du Québec intitulé «Maîtriser l'avenir» et des positions élaborées par le ministre Rémillard lors de son discours à l'Auberge du Mont-Gabriel.

Les fonctionnaires chargés de rencontrer la presse à l'avant-veille de la tenue de la réunion des onze premiers ministres au Lac Meech dans la région de la capitale fédérale, n'ont pas voulu élaborer sur

les réactions suscitées par le projet fédéral dans les différentes provinces canadiennes. Pas question d'excès d'optimisme de leur part.

Le premier ministre Brian Mulroney a cependant personnellement discuté avec chacun de ses homologues provinciaux, ayant eu hier matin une conversation téléphonique avec M. Brian Peckford de Terre-Neuve, le seul qu'il n'avait pu rejoindre en fin de semaine.

Points problèmes

Selon le haut-fonctionnaire fédéral, il est clair que la limitation au pouvoir fédéral de dépenser, de même que le droit de veto sur toute matière constitutionnelle, réclamées dans les cinq conditions de M. Bourassa, sont pointées comme les deux cas soulevant les problèmes les plus sérieux. Il y a moins de difficultés en ce qui a trait à la reconnaissance de la société distincte, aux pouvoirs

accrus en matière d'immigration et à la consultation pour les nominations à la Cour suprême.

Trois scénarios restent possibles quant à la conclusion des travaux des premiers ministres demain au lac Meech: - un accord de principe;

- la nécessité de fermer les livres pour un temps sur la question constitutionnelle québécoise en raison de divergences de vue trop grandes;

- et enfin, une possibilité de divergences mineures ne mettant pas en cause les principes et nécessitant une autre réunion technique.

Quant aux positions de négociations, les interlocuteurs fédéraux ont confirmé hier que le Québec possédait actuellement un veto «fort» sur toute modification constitutionnelle par rapport au Sénat. Le Québec se trouve donc en posi-

tion réelle de bloquer tout processus de réforme du Sénat tel que désiré par les provinces de l'Ouest, et ce par le simple fait de s'abstenir de voter comme il l'a fait depuis 1982.



Gil Rémillard - Le Soleil, Roland Marcoux

La CSN s'oppose au projet de sous-traitance de Loto-Québec

MONTREAL (PC) - La Confédération des syndicats nationaux (CSN) accuse Loto-Québec de vouloir revenir à du favoritisme politique en projetant de confier la livraison des billets de loterie à des sous-traitants privés.

Rappelons que déjà avant 1980, la livraison des billets avait été remise à des grossistes et des concessionnaires privés qui, de l'avis de la CSN, percevaient des revenus annuels moyens de \$55,000, contre environ \$28,000 actuellement pour un représentant syndiqué. Il est même question de donner à des consultants le mandat de mettre sur pied un centre d'information de Loto-Québec sur la Rive-Sud de Montréal.

Cette attitude de la société d'État aurait pour conséquence, selon la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, d'entraîner la mise à pied d'une centaine d'employés temporaires dont certains ont jusqu'à sept années de service.

Au cours d'une conférence de presse qu'elle donnait hier, en compagnie de représentants du

Syndicat des travailleurs de Loto-Québec, Mme Simard, n'a pas caché qu'elle voyait dans cette attitude patronale une correspondance avec la vague de privatisation que connaît le Québec avec le gouvernement Bourassa.

Mme Simard envisage d'autre part de lancer un mouvement de boycottage des billets de loterie, ce que pratiquent déjà, assure-t-elle, les employés de la CSN.

La vice-présidente de la CSN a donc pressé le gouvernement de «prendre ses responsabilités» dans ce conflit, précisant que 13 semaines de grève représentaient un motif suffisant pour qu'il s'y intéresse sérieusement. Mme Simard trouve d'ailleurs alarmant qu'après tout ce temps, les responsables du gouvernement gardent toujours le silence. Et pourtant, les objectifs fixés par le syndicat, sont, à son avis, «légitimes et atteignables».

Il n'y a pas eu de négociation dans ce conflit depuis 16 jours. Les employés de Loto-Québec ont déclenché la grève le 2 février.

Par ailleurs, le président du syndicat, M. Guy Coutu, a admis

que très peu de choses ont été négociées depuis le début de la grève qui, estime-t-il, a fait perdre quelque \$40 millions à Loto-Québec.

«Ca bloque sur l'ensemble de la convention collective», a précisé M. Coutu. A son avis, la direction de Loto-Québec refuse d'accorder à ses syndiqués des conditions de travail identiques à celles des employés d'Hydro-Québec, de la Régie des installations olympiques et du Palais des congrès, alors que certaines de ces sociétés ne sont même pas rentables.

«Ce n'est même pas une question budgétaire, a assuré M. Cou-

tu, ce qu'on veut c'est se débarrasser des syndiqués. Le président de Loto-Québec fait sa guerre à lui».

Loto-Québec a un chiffre d'affaires annuel de \$1 milliard et réalise des profits de près de \$400 millions par année.

Il a été impossible de connaître les réactions de Loto-Québec, un répondant téléphonique se bornant à signaler la fermeture des bureaux en raison du conflit de travail.

PHARMACIE A VENDRE
près d'un centre médical, dans la banlieue de Québec.
Faire parvenir votre demande au:
Dépt 3832, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qc G1K 7J6

POISSONNERIE QUAI-BEC

FILETS DE SOLE FRAIS 7.99\$ / lb

FONDUE AUX FRUITS DE MER 2.29\$ / paq. (Paquet de 4)

NOTRE FESTIVAL DU HOMARD DÉBUTE CETTE SEMAINE

TRUITE FRAÎCHE 4.79\$ / lb
Chair rouge

PINCES DE CRABE DES NEIGES 7.99\$ / lb
surgelées individuellement

160, L'ESPINAY QUÉBEC 529-2561

HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039

44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LEVIS 835-1581

574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733

FAUBOURG LAUDANCE, Ste-Foy, rue du Campanile (7 jours/semaine) 653-6097

DU POISSON,, AVEC RAISON

C'est parti!

NOTRE FESTIVAL DU HOMARD

*Le
Taste Vin*

32, rue Saint-Louis, Vieux-Québec
Réservations: 692-4191

JUSQU'AU SAMEDI 2 MAI INCLUS

ÉPARGNEZ de 30\$ à 100\$ À L'ACHAT DE VOS PROCHAINES MONTURES DE LUNETTES

En effet, toutes nos montures de lunettes sont maintenant réduites de
— 50% —

De même, toutes nos lunettes solaires sont maintenant réduites de
— 20% —

Styles et bon goût à prix raisonnables
Service d'opticiens sur place
Service de laboratoire sur place

PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
681-3578 - 681-3579 - 681-0982

Yvonne R. Girard INC.
1307, chemin Sainte-Foy face à l'église Saint-Sacrement

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS (du lundi au jeudi)

Incluant bar à soupes, bar à salades, dessert, café

Cuisses de grenouilles à la provençale

14.95\$

Côte de bœuf au jus, garnie (284 g)

15.95\$

Incluant digestif maison

Restaurant
L'OMNIBUS
2800, boul. Laurier
Sainte-Foy
Réservations: 658-4303

PLACE ALEXANDRA

Place de rêve

VUE PANORAMIQUE SUR LA VILLE

LOGEMENTS POUR PRÉ-RETRAITÉ(ES) ET RETRAITÉ(ES) AUTONOMES

Ouverture: septembre 1987

SERVICES OFFERTS AUX RESIDENTS:

- 2 repas par jour: dîner et souper
- Entretien ménager
- Surveillance 24 heures par jour
- Supervision médicale
- Piscine intérieure
- Bains tourbillons
- Salles de jeux
- Salles de bricolage

- Salons communautaires à chaque étage avec vue sur Québec
- Dépanneur
- Coiffeur
- Pharmacie
- Jeux extérieurs
- Stationnements extérieurs
- Balcons individuels
- Pres des services

Rue Alexandra, Beauport (angle Saint-Narcisse)
Tel. 666-7636

Reservez tôt!
Bureau de location sur place:
Lundi au vend.: 10:00 à 12:00 hres
13:00 à 17:00 hres
Sam. et dim.: 13:30 à 17:00 hres

COMMANDEZ TÔT!

Pour la fête des Mères Un hommage floral pour maman...

Un frais bouquet conçu expressément pour elle lui dira toute votre affection. Offrez-lui notre arrangement spécial de la Fête des mères.

Aussi, choix de fleurs coupées, plantes vertes et arrangements floraux pour toutes occasions.

L'ÉLÉPHANT

359, DE LA COURONNE QUÉBEC, QC

529-2158

SPÉCIAL

de la semaine

Achetez un bermuda au prix régulier et obtenez-en un deuxième à

1/2 PRIX

(jusqu'au 2 mai inclusivement)

LEVIS
PLACE CARNAVAL
833-2686

GALERIES DE LA CAPITALE
627-3472

SHERBROOKE
CENTRE LES TOURELLES
564-7881

PLACE STE-FOY
653-9363

TROIS-RIVIÈRES
CENTRE LES RIVIÈRES
378-0550
Ouverture le 1er mai

CARTE VERTÉ 003390

clément

-L'extravagant magasin pour enfants-

Grâce à la prévention et une meilleure gestion en 1987

Les accidents de travail diminueraient de 10 %

♦ La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) entend réduire de 10 pour 100 les accidents de travail au Québec en 1987 en misant sur la prévention et une gestion plus rigoureuse des réclamations.

par Pierre PELCHAT

C'est ce qu'a annoncé, hier, la nouvelle présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme Forget, qui avait été invitée à prononcer le discours de clôture du 42e congrès des relations industrielles de l'université Laval.

Pour atteindre cet objectif qu'elle qualifie d'ambitieux, Mme

Jérôme Forget a indiqué qu'une vaste opération de prévention auprès de 2,400 entreprises où la fréquence et la gravité des accidents de travail sont élevés avait été lancée en début d'année.

Jusqu'à maintenant, environ 350 entreprises ont été visitées par des équipes de la CSST. Lors de ces rencontres, des programmes de redressement avec des objectifs à court terme sont élaborés avec le concours des patrons et des travailleurs. En conférence de presse, la présidente de la CSST a affirmé que les employeurs se sont montrés enthousiastes aux nouvelles mesures.

"Ce plan repose sur notre conviction profonde que la prévention

est économiquement payante", a-t-elle déclaré devant quelque 400 congressistes.

Plus tard, elle a donné les exemples de l'usine Dow Chemical à Valence où aucun accident de travail avec perte de temps n'a été déclaré depuis son ouverture, de la compagnie minière Noranda qui, malgré l'incendie survenu à Murdochville qui a causé la mort d'un mineur, a réduit de 75 pour 100 en trois ans le nombre d'accidents de travail. Elle a également parlé des frères Le-maire de Papiers Cascades qui sont très sensibilisés à la santé et la sécurité au travail.

S'agit-il là d'un programme pour débusquer des fraudeurs com-

me on l'a vu récemment à l'aide sociale? Mme Jérôme Forget a répondu rapidement par la négative. Incidemment, les représentants patronaux au congrès des relations in-

dustrielles ont évité de parler de fraudes dénonçant plus la trop grande générosité du régime d'indemnisation actuel.

Autres mesures

En plus de la prévention, la CSST entend resserrer ses mesures administratives pour atteindre son objectif de diminuer de 10 pour 100 la facture de \$1 milliard que coûte par année les accidents de travail.

Ainsi, on veut favoriser l'assignation temporaire à un emploi utile à la réadaptation et encourager le retour progressif à l'emploi tout en évitant les risques de rechute et d'aggravation. En outre, on entend

réduire les délais d'attente des travailleurs accidentés qui doivent recevoir des traitements de physiothérapie ou d'ergothérapie.

Également, on se propose d'informer davantage les employeurs sur les moyens de gérer efficacement le paiement des indemnités pour les 14 premiers jours d'absence.

Par ailleurs, la présidente de la CSST s'est refusé à commenter la demande des milieux patronaux afin que 25 pour 100 des coûts des accidents de travail soient assumés à l'avenir par les travailleurs. Selon Mme Jérôme Forget, il s'agit là d'une question qui appartient aux politiciens. ♦

Pas plus de 60 secondes!

♦ «Je n'accepte pas que quelqu'un attende plus de 60 secondes lorsqu'il appelle à la CSST. Je déteste que l'on fasse attendre les gens».

par Pierre Pelchat

Une des premières mesures qu'a instaurées la nouvelle présidente de la CSST a été de mettre en place un système téléphonique qui permet de répondre rapidement aux accidentés et aux employeurs. Auparavant, il fallait souvent patienter de longues minutes avant d'obtenir la communication avec la

CSST. De quoi faire monter votre taux d'adrénaline bien inutilement.

«Je me suis aperçue qu'il était difficile de communiquer avec la CSST quand un de mes amis a mis 20 minutes pour me rejoindre», a raconté Mme Monique Jérôme Forget après la conférence de presse.

Ce nouveau système téléphonique a été mis en place à Montréal dans un premier temps. Il doit être étendu aux autres régions progressivement.

Ce problème de communication, comme bien d'autres, n'était pas de nature à présenter une bonne ima-

ge de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. «Les accidentés et les employeurs ont l'impression d'être mal servis. Ils ont l'impression d'être un peu perdants», a confié Mme Jérôme Forget.

La nouvelle présidente entend changer cette perception en misant sur la qualité du service et une attention plus grande à donner aux «clients».

A son avis, le problème principal de la CSST en est un de crédibilité auprès du milieu. ♦



Michel Parent
La présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme Forget

Le coroner Trahan se montre ulcéré par la critique de la CSN

♦ «Que M. Michel Gauthier mette ses culottes et ait le courage d'étudier la loi des coroners avant d'insulter les gens.» Le coroner

par Ghislaine RHEAULT

Pierre Trahan, ulcéré par la critique de la CSN à l'endroit de son rapport sur l'accident dans une tranchée de Beaupré, a relancé hier la pierre au syndicat.

M. Gauthier, secrétaire général de la CSN, a critiqué lundi ce rapport parce qu'aucune recommandation ne visait à modifier la loi de la santé et sécurité au travail. La CSN souhaitait que le coroner recommande que les syndicats puissent faire interrompre des travaux jugés dangereux.

«Je dois m'en tenir à la preuve, faire le lien avec le décès qui a eu lieu, rétorque le coroner Trahan. Le coroner n'a pas le champ libre. Il n'est pas une enquête royale, dit-il. On n'est pas là pour faire amender toutes les lois. On n'a pas tant de pouvoir que ça.»

«M. Gauthier ne connaît pas le rôle du coroner. Il n'est jamais venu à l'enquête», poursuit-il. Il essaie de se servir de cette enquête pour faire passer ses messages.»

Interrogé sur son pouvoir de recommandation, Me Pierre Trahan répond que le coroner doit se limiter à la preuve entendue pour évaluer ses recommandations. «Je dois m'en tenir au décès et aux circonstances du décès. Il faut que les recommandations aient un lien direct avec l'accident.»

Dans le cas de Beaupré, c'était clair. Toutes les parties en ont convenu: l'accident a été causé par une tranchée mal faite.

«Mais comment sortir des points pas traités à l'enquête comme l'aurait voulu la CSN?», demande-t-il?

«J'ai été frappé par la façon dangereuse dont on continuait de creuser les tranchées, même durant l'enquête dit M. Trahan... Je ne sais pas si c'est de l'entêtement ou autre chose. C'est pourquoi j'ai recommandé que les travaux soient soumis à la CSST.»

Quant au renvoi au comité paritaire, critiqué par la CSN parce que ce comité est inopérant, il croit que c'est là l'instance pour décider des mesures à prendre. L'enquête du coroner n'est pas une table où les parties sont assises pour discuter.

Quant à la question de l'arrêt des travaux, M. Trahan dit... «Personne n'a parlé de ça, sauf la CSN qui faisait ses commentaires à la fin de l'enquête. J'ai alors dit à l'avocat de la CSN que ce n'était pas le rôle du coroner de faire des recommandations qui ne découlent pas de la preuve.»

Nouvelle loi

La nouvelle loi met davantage l'accent sur les recommandations pour prévenir la répétition d'accidents du genre. Mais avant de faire des recommandations, il faut s'assurer que toutes les parties soient représentées dit M. Trahan.

La CSN dit: «Il faut plus d'inspecteurs. C'est le son de cloche de la CSN.»

Le coroner aurait-il pu assigner la CSST? «Pourquoi? demande-t-il. Pour voir s'ils ont assez d'inspecteurs dans la province de Québec? Je ne suis pas une commission royale d'enquête», répète-t-il, en insistant pour dire que ses recommandations doivent avoir un lien direct avec l'accident. «Le but de mon enquête n'était pas de réviser la loi.»

Tapage

«Les syndicats profitent des enquêtes pour faire un beau tapage et passer leurs messages. Je n'en dis pas plus... Si j'étais à la radio, j'en dirais encore moins. Je dis à M. Gauthier que le coroner n'est pas le messager de son syndicat», conclut le coroner Trahan. ♦

LES AUBAINES DU TONNERRE

POUR LE PLEIN AIR

Un choix à ne pas manquer!

L'AUBAINE SPECIALE DE M. L'OURS

Garantie 2 ans

RABAIS 30\$

Prix rég. 169,99\$

139,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

ENSEMBLE DE BALANÇOIRES À 6 PATTES

Tubes d'acier galvanisé résistant aux éléments.

NOUVEAU!

100 000 ARTICLES DANS CHAQUE MAGASIN

LES PLUS BAS PRIX ANNONCÉS

Si, à l'intérieur de 7 jours de la parution d'une annonce Toyville, vous trouvez un de nos articles à prix spécial annoncé ailleurs à moins cher, apportez-nous l'annonce concurrente et votre facture d'article Toyville. Nous vous rembourserons la différence avec plaisir.

RABAIS 30\$

Prix rég. 199,99\$

169,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

ENSEMBLE DE BALANÇOIRES "GYM" DELUXE

Fait d'acier de fort calibre, galvanisé contre la corrosion, résistant aux éléments. Chaîne sécuritaire recouverte de vinyle.

ENSEMBLE DE BALANÇOIRES À 4 PATTES, EN ACIER GALVANISÉ

RABAIS 20\$

Prix rég. 99,99\$

79,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

GLISSOIRE (non illustrée)

RABAIS 10\$

Prix rég. 49,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

39,99\$

ENSEMBLE DE BALANÇOIRES "GYM" À 4 PATTES, PEINT

RABAIS 5\$

Prix rég. 44,88\$

39,88\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

ÉCONOMISEZ 2\$ sur les couches Pampers Ultra

Formats: 96-taille moyenne, 64-grande taille, 57-plus grande taille

Prix rég. 19,99\$

17,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

Siège de balançoire pour jeunes enfants

De 9 mois à 3 ans.

Prix rég. 24,99\$

19,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

GLISSOIRE

De 18 mois à 4 ans.

Prix rég. 39,99\$

29,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

TABLE DE JEU SESAME STREET POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR

Prix rég. 39,99\$

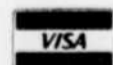
34,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

On connaît les enfants par coeur!

toyville MD

STE. FOY — 2700 boul. Laurier (Place Laurier)
Lun. - Merc. - 9h30 - 17h30 Jeu. - Vendr. - 9h30 - 21h00
Samedi - 9h00 - 17h00



Le solde prend fin le samedi 2 mai 1987.

En pleine année internationale des sans-abri

Doris Poulin rêve toujours d'avoir sa chambre



Le Soleil, Jean Vallières

Doris Poulin rêve de pouvoir écouter la musique qu'elle veut, regarder la télévision quand bon lui plaira, recevoir ses amis en toute intimité.

♦ Doris Poulin rêve du jour où elle pourra fermer la porte de sa chambre et dire «ici, je suis chez nous!» ou encore «ce soir, j'ai la paix!». Elle rêve de pouvoir écouter la musique qu'elle veut, regarder la télévision quand bon lui plaira, recevoir ses amis en toute intimité.

par Guy DUBÉ

Doris Poulin, c'est cette femme souffrant de sclérose en plaques et de diabète qui lançait un cri du coeur dans les médias, il y a un an, pour sortir de l'hôpital Saint-Augustin. Elle profite de l'année internationale des sans-abri pour dénoncer le fait que les animaux ont leur territoire, que les prisonniers ont leur coin à eux, et que des malades ne peuvent l'avoir.

Dans une conférence de presse qu'elle tenait, hier, à l'entrée des locaux du Conseil régional de la

santé et des services sociaux (CRSSS), à Québec, Mme Poulin a indiqué que son dossier n'a pas avancé d'un iota depuis 14 mois.

Âgée de 48 ans, elle doit continuellement partager sa chambre avec des personnes âgées avec qui il est difficile d'avoir les mêmes affinités. La plus âgée qui a vécu dans sa chambre avait 98 ans.

Même si elle doit se mouvoir dans un fauteuil roulant électrique, Mme Poulin estime qu'elle est quand même en état de réclamer «le droit au territoire, à l'intimité, à la non-cruauté psychosociale, à un abri en institution».

Le travailleur social qui l'accompagnait lors de la conférence de presse d'hier, Yvon Bureau, a indiqué que la grande majorité des personnes en institution n'ont pas de chambre seule. «Elles doivent vivre 2, 3, 4 ou plus par chambre. C'est

indigne, inhumain et dégradant. Chaque personne n'a pas à elle un lavabo, une toilette. Même les prisonniers ont leur coin, leur toilette, ils peuvent même barbouiller les murs.»

Parlant au nom de tous ceux et celles dont l'hôpital est devenu leur résidence permanente et qui voudraient vivre dans une chambre seule, Mme Poulin mentionne qu'elle a raison de se plaindre. «C'est insupportable! À ceux et celles qui ne me croient pas, je leur demande de changer de place avec moi une semaine, rien qu'une semaine.»

«Il me manque mon petit coin à moi, mes affaires personnelles, un petit coin pour vivre. Ce que je veux, c'est le bien-être en-dedans de moi. Si j'avais ma chambre à moi, je ferais défaire l'intérieur et je le ferais refaire à mon goût, avec mes objets personnels, avec mes décorations. Il me semble que ce serait

intéressant pour une femme de 48 ans.»

Des centres pour les 20 à 60 ans, ça n'existe pas dans la région de Québec. «Comment voulez-vous que je puisse avoir la paix quand ça toussé, ça pète, ça ronfle et que ça gronde autour de moi? Comme tout le monde, j'aime ça, moi, me faire conter fleurette; mais comment voulez-vous, quand on ne peut pas recevoir une personne dans l'intimité?»

Doris Poulin paie \$500 par mois pour vivre à l'hôpital Saint-Augustin, un centre de soins prolongés établi sur le boulevard des Chutes, à Beauport. Pour pouvoir avoir une chambre seule, elle devrait ajouter \$300. Mais il ne lui reste que \$100 par mois pour payer ses dépenses personnelles.

«Je vais me battre jusqu'à mon dernier souffle de vie.» jure-t-elle de son fauteuil roulant. ●



SOLDE SURPRISE
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
SEULEMENT

- 40% - Impers
- 30% - Sungsport
- Linda Lundstrom sport
- Pantalons Paradoxe
- Jupes Phil Carry
- 20% - Klaus Steilmann
- 10% - sur tout...

briasot

• PLACE STE-FOY • PLACE FLEUR DE LYS
• GALERIES CHARLESBOURG • GALERIES CHAGNON
• VIEUX-QUÉBEC, 1960, rue St-Jean

PARIS

À PARTIR DE
349\$

VOL ALLER-RETOUR
DEPART DE QUÉBEC



**TRANSFERT
AÉROPORT
CENTRE-VILLE PARIS
GRATUIT**
SUR PRÉSENTATION DE
CETTE PUBLICITÉ AVEC
L'ACHAT D'UN BILLET
D'AVION (SAISON ÉTÉ '87)

648-6788

1190,
BOURLAMAQUE
(angle Grande-Allée)
Québec
Permis du Québec

**NOUVELLES
FRONTIÈRES**

**RCA
G.E.
INGLIS**

PIÈCES - SERVICE - VENTE

Québec

Service de Laveuses Inc.

213, 3e Avenue, Québec
Tél.: 529-8479

GRATUIT*
Jusqu'au 15 mai '87

Monture à l'achat de
vos verres
correcteurs (à notre
boutique au
sous-sol)**

Aussi:

- anti-reflets gratuits
- les journées ensoleillées étant plus longues, protégez vos yeux
- 20% de rabais sur tous nos verres solaires en magasin

**ROBERT
Trudel**

OPTICIEN
lunettes et verres de contact
**775, Marguerite-Bourgeois
Québec G1S 3W2

Egalement:
*Beauceville
au 628 B, boul. Renaut
Tél.: 774-3502

688-8430

grande **vente**

du
29 avril
au 9 mai

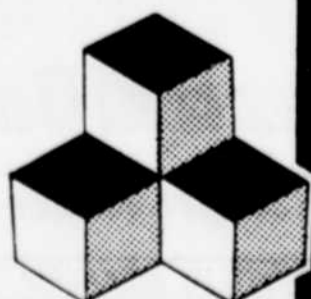
CHEZ **CÉRAMIQUE** DÉCOR

Jusqu'à **50%**

DE RABAIS
DANS
CERTAINS
ARTICLES

DIVERS MODÈLES DE BAINS TOUR-
BILLONS, LAVABOS, ROBINETS, MIROIRS,
TOILETTES, BIDETS, ETC. À ÉCOULER.

115 MODÈLES DE CÉRAMIQUE POUR
MURS ET PLANCHERS À PARTIR DE 49¢ LE
PIED CARRÉ.



**CÉRAMIQUE
D • É • C • O • R**

IMPORTÉ DIRECTEMENT POUR VOUS

4220, 3e Avenue ouest, Québec 627-0122

Chaque année, pour faire place aux nouvelles collections, Céramique Décor offre des rabais très intéressants sur plusieurs articles.

Meurtre de France Lachapelle

La Couronne raconte le fil des événements

♦ C'est le comédien Robert Le-page qui, en cette fin de soirée du 22 octobre 1980, ramène France Lachapelle à son appartement de la rue La Tourelle. Il sera le dernier - le meurtrier mis à part - à voir la jeune comédienne vivante. Cette nuit-là, France Lachapelle sera poignardée et violée. Les pompiers retrouveront son corps calciné vers 3h.

par Louise LEMIEUX

L'avocat de la Couronne, Me Jacques Casgrain, a raconté aux jurés hier, le fil des événements de la nuit du 22 au 23 octobre 1980. Il leur a exposé comment il entend démontrer que Christian Gagnon a tué France Lachapelle, une jeune comédienne de 22 ans. Le procès de Gagnon, accusé de meurtre prémédité, a commencé lundi au palais de jus-

lice, avec le choix des huit femmes et quatre hommes du jury.

Un des témoins clé de la Couronne sera une amie de France Lachapelle, Francine Lafontaine. Elle racontera à la cour une longue conversation avec l'accusé Christian Gagnon, au café Le Hobbit, le 22 décembre 1983.

«Au cours de cet entretien, Christian Gagnon s'est livré aux aveux. Il décrit comment a été tuée France Lachapelle le 22 octobre 1980. Il raconte à Francine Lafontaine que l'alcool le rend violent, qu'il en a bu le 22 octobre 1980. Il explique à la jeune femme que c'est par l'arrière qu'il est entré chez France Lachapelle, qu'il l'a violée, tuée et poignardée avec des broches à tricoter, qu'il l'a fait brûler par la suite», raconte Me Casgrain, appuyé sur la balustrade de la tribune des

jurés. D'après Me Casgrain, Christian Gagnon aurait ajouté que c'est parce qu'elle était belle que France Lachapelle a été tuée.

Durant tout le temps de l'exposé, l'accusé n'a pas bronché. Vêtu d'un veston de velours brun, les cheveux courts et rasés de près, il a plus l'air d'un garçon sage et bien rangé que d'un meurtrier.

Au cours de son exposé, Me Casgrain a en outre précisé que la mort de Mme Lachapelle avait été causée par deux coups de couteau au thorax et au poumon. D'autres blessures, viendra dire le pathologiste, ont été produites à l'aide d'un objet rond, comme une broche à tricoter.

Appelés sur les lieux d'un incendie, à l'appartement de France Lachapelle, à 3h le 23 octobre 1980, les pompiers ont trouvé près du lit de la victime un panier conte-

nant laine et broches à tricoter. La porte arrière du logement était entrouverte.

Quant à l'ami de la victime, Alain Filion, il viendra dire à la cour que quelques jours avant le meurtre, il a vu un homme accroupi sur

la galerie de France. Il lui a parlé. Aujourd'hui, il ne peut identifier formellement Christian Gagnon, mais il a reconnu, en 1983, au poste de police, la voix de l'homme qui était sur la galerie de France quel-ques jours avant le meurtre. C'était

la voix de Christian Gagnon.

C'est Me Gervais Labrecque qui défend Christian Gagnon. On s'attend à ce que ce procès, présidé par le juge Jean Bienvenue, dure quelques semaines. L'audience se poursuit aujourd'hui. ♦

Arrestation d'un Montréalais pour fraude

♦ Soupçonné de nombreuses fraudes aux dépens de personnes et d'organismes dont des journaux (Le SOLEIL y compris), Pierre Brault, âgé de 30 ans et originaire de Montréal, a été arrêté à Sherbrooke, hier, à la requête de la police de Québec qui avait fait émettre un mandat contre lui au palais de justice de Québec.

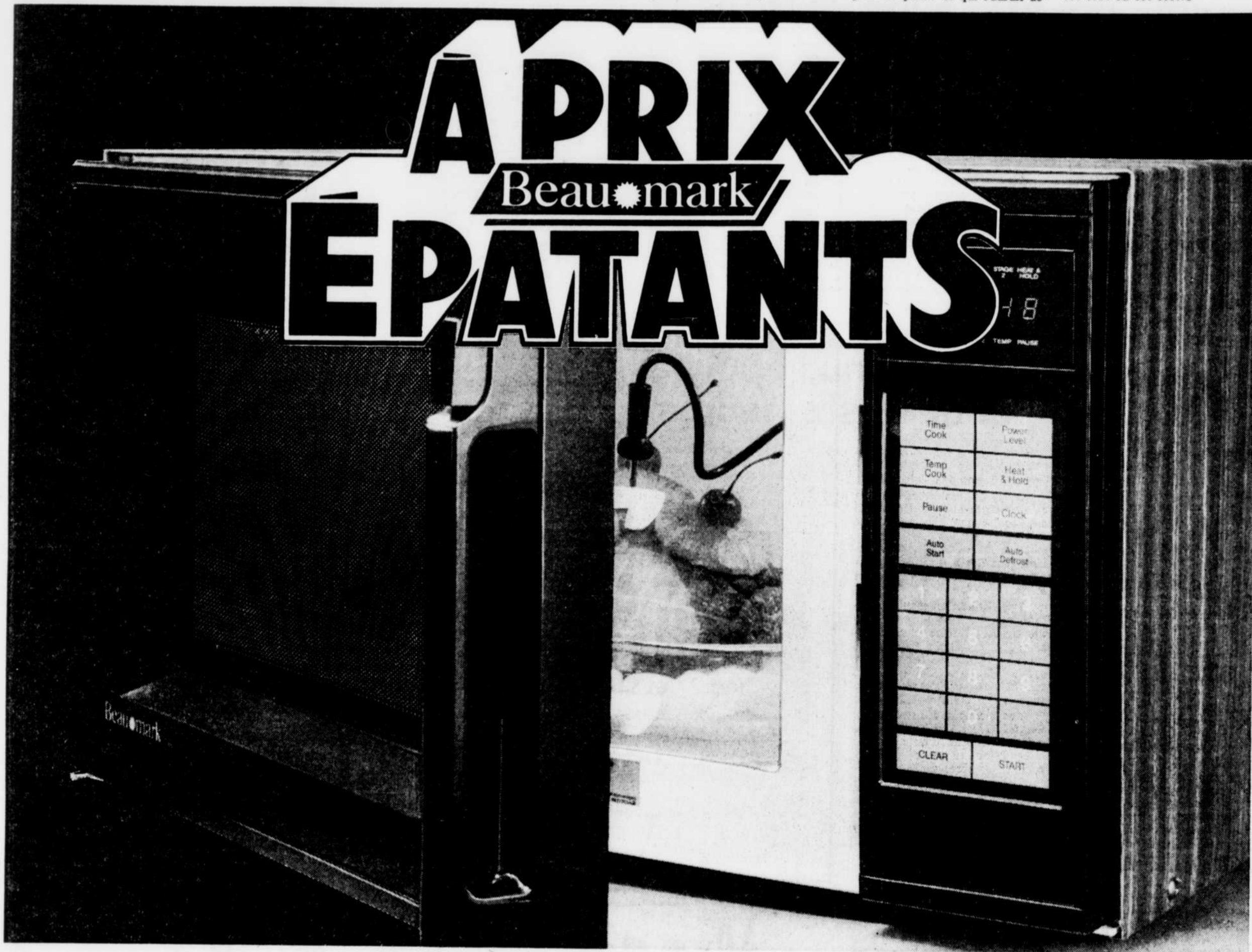
Se disant à la tête de deux agences de mannequins, le New

Look et la Fashion Production, Brault aurait escroqué des milliers de dollars à au moins une centaine de personnes en se servant des journaux et de la radio pour passer des annonces qu'il aurait omis de payer. L'annonce disait en résumé: «Modèles demandé(e)s, téléphoner à tel numéro».

Pour un cours de mannequin qui ne valait rien, selon un des plaignants qui s'est rendu au SOLEIL pour en parler et qui l'aurait dé-

noncé, le présumé fraudeur exigeait \$20 pour un premier cours qui devait être suivi par d'autres.

En faisant part de cette arrestation, hier, un porte-parole de la police de Québec mentionnait que 20 personnes de la région 03, étaient venues à la centrale porter plainte contre Brault. Tous ceux et celles qui voudraient se joindre aux plaignants sont priés de téléphoner à 691-6114 ou 691-6001. ♦



CETTE ANNÉE, FAITES DURER LA FÊTE DES MÈRES TOUTE L'ANNÉE EN OFFRANT UN APPAREIL 'BEAUMARK'

Four micro-ondes électronique 'Beaumark' de luxe
Toute une valeur! Avec commandes électroniques à effleurement, température et minuterie réglables, intensité variable, sonde thermique, décongélation automatique, cuisson et réchaud, mise en marche automatique et capacité de 25,4 L. Il fera un cadeau de fête des Mères très apprécié. Ce modèle de capacité moyenne, au fini simili-bois, va bien dans tous les décors. N° 02308

Beaumark rayon 627

La fête des Mères, c'est le 10 mai.



Voyez notre programme de
garantie prolongée Beaumark™

Beaumark

Un succès retentissant

349⁹⁸ CH.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.

la **Baie**

Une quinquagénaire fait feu sur deux personnes

♦ Deux accusations de tentative de meurtre et une pour avoir utilisé une arme à feu lors d'un crime ont été portées, hier, contre Anne-Marie Levesque, âgée de 55 ans, de la rue Gamache, à Sept-Îles.

par Lucien LATULIPPE

L'accusée a comparu devant le juge Bernard Lemieux qui a reporté l'enquête sur le cautionnement à demain et qui a ordonné qu'elle subisse, en attendant, un examen psychiatrique de deux jours. Les gestes qu'elle aurait posés seraient l'aboutissement de difficultés matrimoniales.

Il était environ 23h30, lundi, lorsque la police de Sept-Îles a été requise de se rendre au 873 rue Dequin. Deux personnes venaient d'être blessées d'un coup de feu tiré à travers une fenêtre avec un fusil de calibre .410.

En plein visage

La police de Sept-Îles précise qu'Audrey Perriti, âgée de 20 ans, avait été atteinte en plein visage et que Ghislain Gauthier, âgé de 20 ans aussi, avait été blessé par des plombs provenant de la même balle. Bien que sérieux, l'état de la jeune fille ne serait pas inquiétant.

Deux autres personnes se trou-

vaient dans le même logement situé au demi-sous-sol d'une maison de six logements. Gérard Filion, époux de l'accusée, et sa fille Lise n'ont pas été touchés par le projectile. Selon la police, ce sont ces deux dernières personnes qui étaient visées par le coup de feu.

Les dénonciations ont été autorisées par Me Michel Parent, procureur de la Couronne à Sept-Îles. Mme Levesque a été retracée environ une heure après les crimes qui lui sont reprochés et la présumée arme du crime, un fusil qui appartenait à son mari, a été trouvée. Le détective Donald Lapierre poursuit l'enquête policière.

Le livreur blessé par une balle, à Bernières Gaudreault a été accusé de voies de fait avec lésions

♦ Contrairement à ce qu'on s'attendait, ça n'est pas une accusation de tentative de meurtre qui a été portée, hier, contre le citoyen de Bernières qui a fait feu en direction d'un livreur, lundi matin, l'atteignant à la cuisse. Comparissant hier devant le juge Narcisse Proulx, de la cour des sessions de la paix, Robert Gaudreault a en effet été accusé de s'être livré à des voies de fait avec lésions contre la personne de M. Steve Pelletier.

par Michel TRUCHON

M. Gaudreault, âgé de 31 ans et domicilié au 265 de la rue

Plante dans le quartier est de Bernières, a également plaidé non coupable à deux autres accusations, soit d'avoir braqué une arme à feu et d'avoir manipulé une carabine d'une façon négligente.

Le juge Proulx l'a remis en liberté provisoire moyennant un engagement personnel de \$1,000 et a assorti la caution d'une série de conditions sévères pour lesquelles l'avocat de l'accusé a obtenu une ordonnance de non publication. L'enquête préliminaire a été fixée au 4 juin.

La comparution de l'homme fait suite à des incidents survenus en début de matinée, lundi.

Un livreur de la compagnie de boissons gazeuses Idéal-sport, M. Steve Pelletier, âgé de 22 ans, s'était présenté chez les Gaudreault, vers 7h45 et serait apparemment arrivé au cours d'une querelle familiale. Vertement prié de quitter les lieux, il a été atteint par une balle de .22 à la jambe gauche, après avoir refermé la porte. Son état n'est pas sérieux, mais il a dû être hospitalisé.

L'incident a nécessité l'intervention de la Sûreté du Québec qui a isolé le secteur pendant environ 90 minutes et qui est parvenue à convaincre l'homme armé de se rendre sans plus de résistance.

Les Éboulements

Un homme armé a tenu la police en haleine pendant six heures

♦ Après avoir tenu en haleine plusieurs agents de la Sûreté du Québec pendant six heures, lundi soir, Yvon Girard, âgé de 35 ans, des Éboulements, dans la circonscription de Charlevoix, a dû répondre à quatre chefs d'accusation, hier, au palais de justice de La Malbaie.

par Lucien LATULIPPE

Les dénonciations autorisées par Me Mario Tremblay, procureur de la Couronne dans Charlevoix, sont voies de fait sur Mme Girard le 22 avril, avoir braqué une arme à feu sur son épouse, le 27 avril, avoir braqué la même arme contre ses deux enfants âgés de 18 mois et 30 mois, ainsi qu'avoir porté une arme à feu, en l'occurrence un revolver de calibre 38 chargé de cinq balles, menaçant ainsi la paix publique.

L'accusé a comparu devant le juge en chef François Tremblay, de la cour des sessions de la paix, qui l'a envoyé passer un examen psychiatrique de trois jours. Il doit re-

venir en cour, vendredi, pour son enquête sur le cautionnement.

Dispute conjugale

La famille Yvon Girard demeure dans le rang Saint-Pierre (route 362) des Éboulements. À la suite d'une dispute conjugale, Mme Girard a quitté la maison avec ses deux enfants, vers 18h15, lundi, et le poste de la SQ à Baie-Saint-Paul a été alerté.

Yvon Girard s'est ensuite barricadé dans sa maison et, selon la police, il avait plusieurs armes à feu à sa disposition. Après enquête, les premiers agents ont fait appel au groupe d'intervention de leurs confrères de Québec et les négociations ont duré environ six heures.

Aucun coup de feu n'a été tiré. Vers 00h30 hier, Yvon Girard se rendait et il fut conduit au poste pour interrogatoire en attendant sa comparution en après-midi.

C'est le second incident à peu près semblable à se produire dans la région 03 en moins de 24 heures. Lundi matin, un citoyen de Ber-

nières a tiré sur un fournisseur qu'il a blessé et ce, en présence de son épouse et de ses deux jeunes enfants, qui n'auraient toutefois pas été menacés.

Une dispute sanglante

♦ Une accusation d'agression armée a été portée, hier, contre Rachelle Dominique, âgée de 31 ans, de la réserve amérindienne de Bersimis, sur la Côte-Nord.

par Lucien LATULIPPE

La jeune femme a comparu devant un juge de paix qui l'a libérée sous cautionnement et elle doit comparaître devant un juge des sessions de la paix, le 17 mai.

La victime de cette agression est Edouard Thernish, âgé de 38 ans, qui vivait en concubinage avec l'accusée et qui a été blessé d'un coup de couteau. Le plaignant est hospitalisé à Baie-Comeau et son état n'est pas grave.

La Sûreté du Québec à Baie-Comeau précise que le présumé attentat s'est déroulé au domicile du cou-

ple au cours de la nuit de dimanche à lundi et qu'il est le résultat d'une dispute.

ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES

ADRIEN LAPOINTE
745, rue Sainte-Claire 522-4654

REPARATIONS DE MANTEAUX SUR MESURE PAR UN DESSINATEUR



NEUF OU USAGÉ NOUS AVONS DE TOUT POUR LE BUREAU

GILBERT BOLDUC
8-B, route Trans-Canada, Lévis G6V 4Z2
bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840

VENEZ VOIR NOS AUBAINES



RTE TRANS-CANADA BOND POINT
RTE 132
RTE KENNEDY
RTE 8-B

c'est la SEMAINE 3.33\$
(du 27 avril au 3 mai 87)

LES CENTRES JARDINS PARADIS

ouvert 7 jours/7

GRATUIT venez chercher votre carte privilège, la carte « CLUB 25 »!

TERRE NOIRE ORGANIQUE 30 litres **3.33\$**

TERRE NOIRE ORGANIQUE 30 litres **3.33\$**

2 sacs de TERRE NOIRE organique 30 litres **3.33\$**

AGRO-MIX 15 litres **3.33\$**

AGRO-MIX 15 litres **3.33\$**

LARVEX 250 gr. **3.33\$**

BEAU-CÈDRE 500 gr. **3.33\$**

JARDINIÈRES pots 4" **3.33\$**

ARBUSTES pots 1 gal. **3.33\$**

trouvez un nom à notre mascotte!

Tirage au hasard voyage Disney World **500\$** pour le nom choisi!

VOTRE CONSEILLER Jardireve

LES CENTRES JARDINS PARADIS

1100, boul. St-Joseph, Charlesbourg-Ouest (626-4000)
Route 132, Halles de la Rive-Sud, St-David (833-5420)

FLEURISTE 626-9940

SERVICE PAYSAGISTE

en collaboration avec CPAir Et

(Coupons disponibles en magasins)

BOUTIQUE LACOSTE

L'authentique nouvelle génération. Le blouson marine, beige, royal, jaune, vert 85\$. Polo coordonné 47\$

RUE

PLACE BELLECOUR

6 5 3 - 0 9 5 8



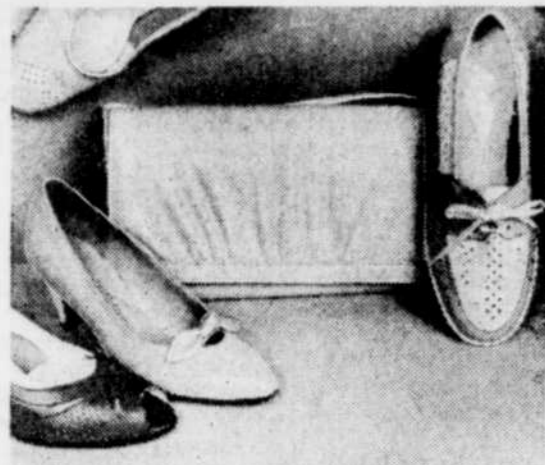


SUGGESTIONS DE CADEAUX

Bonne fête des MÈRES

Dimanche le 10 mai, offrez-lui un cadeau apprécié, offrez-lui un cadeau Laliberté.

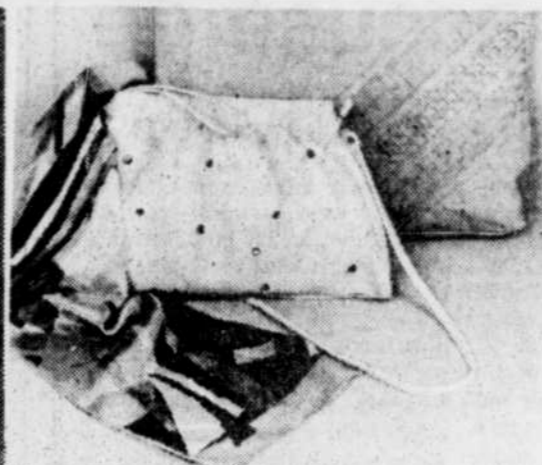
A C C E S S O I R E S



20% SUR TOUTES LES CHAUSSURES PRINTEMPS-ÉTÉ



20% SUR TOUS LES CHAPEAUX DE LA SAISON



20% SUR TOUTES LES BOURSES ET FOULARDS

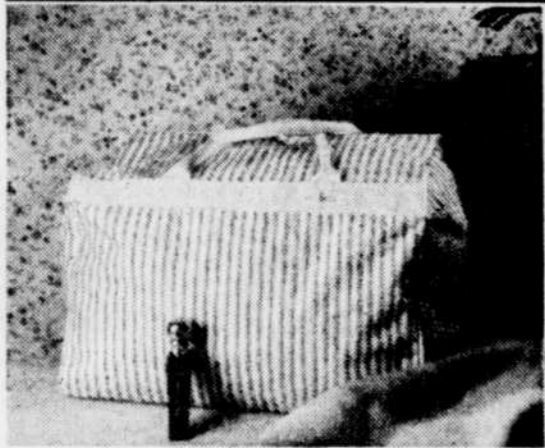
L I N G E R I E



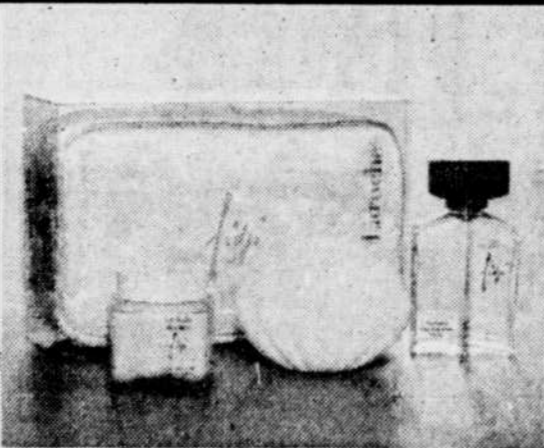
20% SUR TOUTE LA LINGERIE
Taille régulière et grande taille.

ROBE DE CHAMBRE
7/8 en ratine de coton. P.M.G. bleu, rose. Rég. 725
Spécial **39⁹⁹**

C O S M É T I Q U E S



OFFRE SPÉCIALE LAUREN
Avec l'achat de tout produit Lauren, pratique fourre-tout avec eau de cologne en vaporisateur 30 ml, les deux pour 25\$.



TROUSSE FIDJI AVEC 3 PRODUITS
Trousse de satin ivoire, eau de toilette 57 ml, crème parfumée pour le corps 50 ml, savon coquille avec boîtier 50 g, une valeur de 47,50\$.
Spécial **28\$**



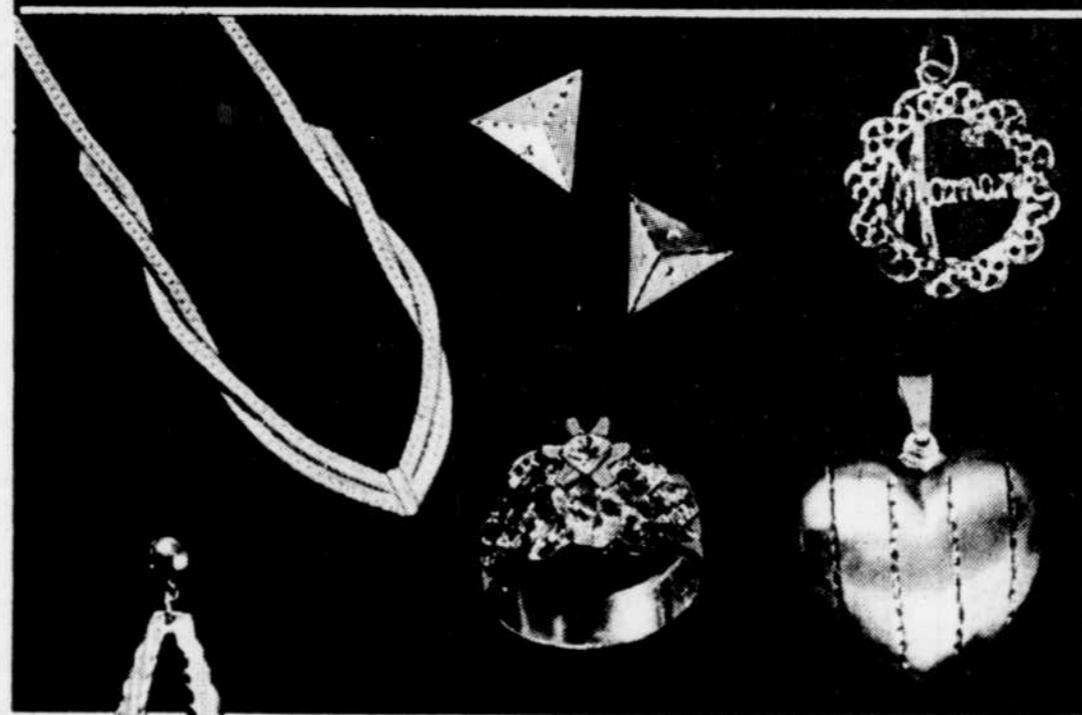
EAU DE TOILETTE ANAÏS ANAÏS
En atomiseur 30 ml, édition limitée
18\$

20% sur une sélection d'impers de popeline.
Tailles 8 à 16 ans.

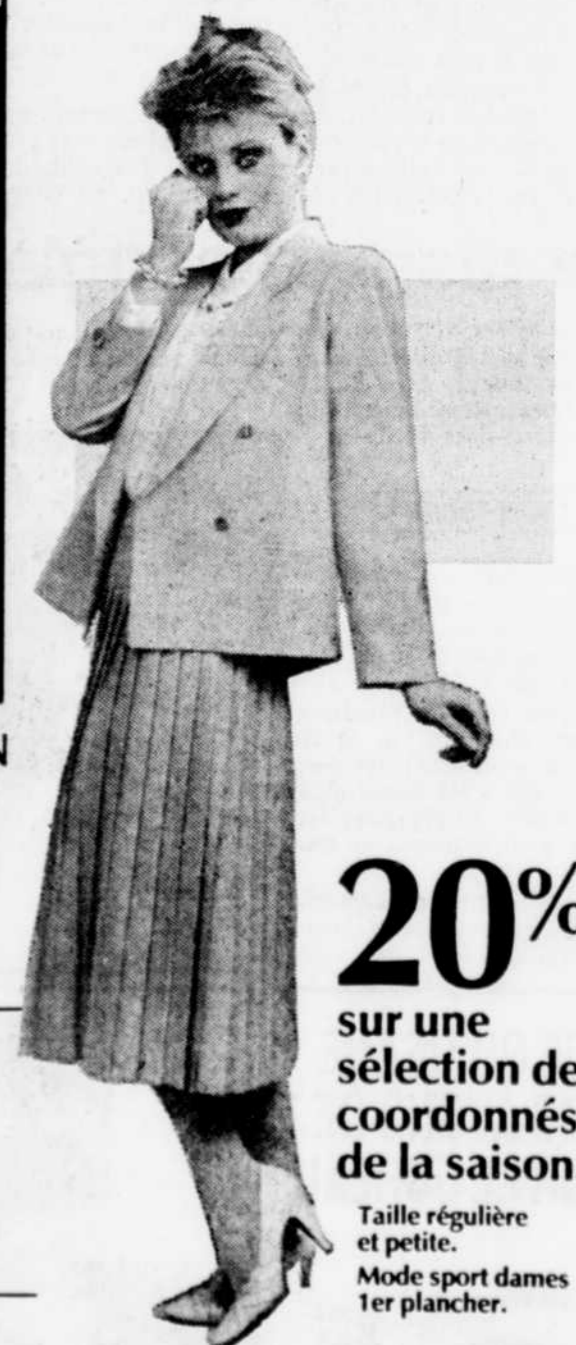
20% sur une sélection de robes.
Pour grandes tailles à la boutique Mode-Plus.

20% sur une sélection de coordonnés.
Pour grandes tailles à la boutique Mode-Plus.

L'OR L'ULTIME SENSATION



25% SUR UNE SÉLECTION DE BIJOUX EN OR
Choix de chaînes, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, breloques.



20% sur une sélection de coordonnés de la saison.
Taille régulière et petite.
Mode sport dames 1er plancher.



AVEC TOUT ACHAT D'UNE CULOTTE WONDERBRA RECEVEZ GRATUITEMENT UNE AUTRE CULOTTE DE MÊME VALEUR.

AVEC TOUT ACHAT PARTICIPEZ AU CONCOURS **DÉFI CHRC**

BILLETTS À GRATTER DISPONIBLES DANS TOUS LES RAYONS DU MAGASIN. MULTIPLIEZ VOS CHANCES. 40 000\$ À GAGNER, DONT UNE AUTOMOBILE.



EN DIRECT DU MAGASIN SUR LES ONDES DE

CHRC 80 ANDRÉ PAILLÉ

SUR PLACE AUJOURD'HUI, DEMAIN ET VENDREDI DE 10h à 14h.

laliberté

1867

120 ANS D'EXCELLENCE

1987

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC